

ESEURI

L 'Union Européenne et nous

Plan :

1. Qu'est-ce que c'est l'Union Européenne?

La définition de l'UE

2. Quelques coordonnées de l'UE ?

Principes de constitution.

3. L'UE dans le contexte international ?

L'Union Européenne représente le résultat d'un procès d'une évolution historique commencée depuis 1950.

Car ce n'est qu'après les deux guerres mondiales que l'ouest – européens ont pensé à la réalisation de leur unité par voie diplomatique, pacifique, en choisissant la solution de l'intégration économique et politique de leurs pays.

Dans cette optique, le père de l'intégration européenne est considéré être Jean Monet, le chef de l'Organisation Nationale de la Planification en France, nommé en cette fonction par le général Charles de Gaulle en 1943.

Les grandes réalisations de l'Union Européenne jusqu'à présent touchent à la paix durable qu'elle a assurée parmi ses membres après des siècles de conflits armés, à la prospérité et à un haut niveau de vie et de civilisation de ses citoyens, en concurrence avec les pays voisins de notre continent et enfin à une sauvegarde de l'identité nationale de ses pays membres. Puisqu'il va sans dire que l'UE est également une communauté d'Etats indépendants réunis autour des valeurs politiques, économiques, culturelles et sociales communes.

En fait, sa diversité représente une grande richesse dans la multiculturalité de cette Europe unie.

Mais une Europe, pour quoi faire ? Les objectifs de l'UE sont vastes :

- la promotion du progrès économique et social
- l'affirmation de cette structure sur la scène internationale (en offrant de l'aide humanitaire aux pays membres, par une politique extérieure de sécurité commune par l'implication dans les crises internationales et par les positions communes qu'elle adopte au sein des organisations mondiales) .
- La citoyenneté européenne (qui ne remplace pas la citoyenneté nationale, mais elle la complète, en conférant plus de droits civils et politiques aux citoyens européens)
- Le développement d'une zone de liberté, sécurité et justice (liée au fonctionnement d'un marché interne et en particulier à la libre circulation des personnes)

- La création et la consolidation du droit communautaire (à vrai dire, le corps de la législation adoptée par les institutions européennes, à cela s'ajoutant les traités de fondation)

Etant donné le poids considérable de la politique extérieure et de sécurité commune, une grève remarquée sur ses objectifs est plus que nécessaire. En conséquence, on mentionne d'abord la sauvegarde des valeurs communes et des intérêts fondamentaux aussi bien que la protection de l'indépendance et de l'intégration de l'Union. Ensuite, renforcer la sécurité de l'Union et de ses Etats membres, sous toutes ses formes, visant à la fois une défense collective plutôt qu'européenne. Dans l'ordre de l'importance suit la promotion de coopération internationale. Enfin tout ce qui précède, converge dans un développement et un renforcement de la démocratie et des Etats de droit en respectant les droits de l'homme et ses libertés fondamentales .

I L'Europe ne se constituera pas d'un coup ou conformément à un plan unique. Elle prendra naissance à partir des réalisations pratiques qui vont errer avant tout, une solidarité réelle.

Robert Schuman

Le ministre français de l'extérieur.

II. Ce qu'on a maintenant à faire c'est construire une union des pensées et des amês, en vertu d'un sentiment de destin commun - conscience de la citoyenneté commune de l'Europe. ‘

Romano Prodi

Le président de la commission européenne.

Le ministre français de l'extérieur, R. Schuman, a été en mai 1950 l'initiateur de la réconciliation historique entre la France et l'Allemagne, en se prononçant pour la réalisation d'une communauté économique entre les deux états jusqu'alors en rivalité. De telle sorte que ce n'est qu'après une seule année que son initiative est mise en pratique, par la formation de la Communauté du Charbon et de l'Acier à laquelle appartenaient six états ouest européens.

La conviction qu'il était impossible de constituer une Europe unie `d'un seul coup ou conformément à un plan unique `était renforcée par les permanentes divergences entre les états et vu l'existence des Etats communistes à l'Est de l'Europe. Néanmoins, l'accord entre la France et l'Allemagne, ayant eu des relations tensionnées s'avérait être un bon exemple pour les autres Etats européens.

De surcroît, l'évolution ultérieure de la Communauté Économique Européenne, créée en 1957, a confirmé la prévision de Schuman à l'égard d'une Europe qui "prendra naissance à partir des réalisations pratiques qui vont créer, avant tout, une solidarité réelle. Les pays membres de CEE coopéraient dans le domaine du charbon, de l'acier, de l'énergie atomique,

des échanges économiques. À cette fin, ils ont décidé de renoncer aux frontières douanières et former un Marché Commun, de telle manière qu'au long des quelques années ils ont connu un développement économique important, ce que a déterminé l'adhésion à cet organisme d'autres États européens.

En effet, atteindre à une vraie solidarité entre les pays-membres puisait ses sources dans une bonne collaboration économique. Or, lentement, cette solidarité a conquis aussi l'esprit des gens qui comprenaient de la sorte que l'unité les rendait plus forts en différents compartiments de la vie.

II. Au début du troisième millénaire, les objectifs de l'U.E. visent plus de façons, prioritaires étant ceux de nature économique ou stratégique, mais surtout ceux qui touchent à la formation d'une conscience de soi des Européens. C'est sur cet aspect que le Président de la Commission Européenne parlait d'une "union des raisons et des âmes."

On connaît déjà que le sentiment d'appartenance des gens à une nation se traduit par ce qu'on dénomme la conscience de soi de la nation. C'est ce que, par extension, on cherche à réaliser au niveau de l'U.E., à vrai dire créer le sentiment d'appartenance à une grande nation qui en inclut les petites. Voilà pourquoi on essaie de diminuer l'exacerbation du nationalisme de tout genre, en franchissant les différences linguistiques, culturelles.

Palanet Oana
Irimescu Ancuta
Gaitan Irina

Bibliographie : http://europa.eu.int/abc/index_fr.htm

Les principes de Constitution de l'Union Européenne

L'Union Européenne actuelle représente le résultat à l'effort de coopération qui a commencé il y a 50 ans, à l'essai de reconstruire un continent détruit par la guerre, et de fonder une société sûre et prospère.

Cette coopération s'est étendue dans beaucoup d'autres domaines, l'Union Européenne pouvant offrir de nos jours, un forum de débat et de résolution des problèmes qui intéressent l'entière Communauté Européenne.

Regardant une chronologie, l'édification de l'Union Européenne ressemble à une série de petit pas. En fait, celle-ci est faite par des grandes étapes. Parmi elles, l'année 2004 avec l'entrée de 10 nouveaux pays dans l'UE (La Pologne, La Hongrie, La République Tchèque, Slovaquie, La Slovénie, Le Chypre, Le Malte, L'Estonie, La Lituanie et La Lettonie) restera évidemment une date majeure dans l'histoire de l'Europe. Retour en arrière sur quelques-uns des chapitres les plus importants de cette courte histoire-Traité de Rome et Traité de Maastricht.

Le projet de Constitution européenne établit l'Union européenne, union des citoyens et des États d'Europe. Cette Union est ouverte à tous les États européens qui respectent ses valeurs et s'engagent à les promouvoir en commune.

Le projet de Constitution énonce les valeurs sur lesquels se fonde l'Union: le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'Homme. Celles-ci sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la tolérance, la justice, la solidarité, et la non-discrimination.

La libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement sont garanties par l'Union à l'intérieur de celle-ci. La Constitution interdit toute discrimination exercée en raison de la nationalité.

L'Union dispose de la personnalité juridique pour affirmer et promouvoir ses valeurs et ses intérêts sur la scène internationale. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, du commerce libre et équitable à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme et en particulier des droits des enfants, ainsi qu'au respect et au développement du droit international.

Cette Constitution affirme clairement les droits qui découlent de la citoyenneté de l'Union: le droit de libre circulation et de libre séjour, le droit de vote et d'éligibilité du Parlement européen ainsi qu'aux élections municipales, le droit à la protection diplomatique et consulaire le droit de pétition devant le

Parlement européen ainsi que le droit de s'adresser au médiateur et d'écrire aux institutions dans une des langues de l'Union et de recevoir une réponse dans la même langue.

Les objectifs de l'Union sont ceux de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples. Elle offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice et un marché unique où la concurrence est libre et n'est pas faussée. Elle ouvre une Europe d'un développement durable, fondée sur la croissance économique équilibrée, une économie sociale de marché hautement compétitive, un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique. Elle combat l'exclusion et les discriminations et promeut la justice et la protection sociale, l'égalité entre les sexes, la solidarité entre les générations et la protection des droits des enfants.

Pour atteindre ces objectifs, l'Union dispose des compétences qui lui sont attribuées dans la Constitution par les États membres. Celles-ci sont exercées sur la mode communautaire.

L'Union respecte l'identité nationale de ses États membres, y compris en ce qui concerne l'autonomie locale et régionale. Elle respecte les fonctions essentielles de l'État, notamment celles visant à assurer l'intégrité territoriale, à maintenir l'ordre public et à sauvegarder la sécurité intérieure. En vertu du principe de coopération loyale, l'Union et les États membres se respectent et s'assistent mutuellement dans l'accomplissement des missions découlant de la Constitution.

L'Unification de l'Europe n'est pas une œuvre artificielle, conçue seulement par les spécialistes; c'est le fruit d'une décision politique et a comme base les anciennes traditions intellectuelles, morales et spirituelles.

Les principes de Constitution de l'Union, puisent leurs racines dans les repères spirituels aussi, grâce aux personnalités de l'époque: Montesquieu, Hobbes.

De point de vue géopolitique, l'Union européenne couvre une large partie de l'Europe. En 2004, le nombre de ses États membres est passé de quinze à vingt-cinq. Rejointe, en 2007, par deux autres pays, elle comptera alors près de 0,5 milliards d'habitants.

L'Union vise à se doter d'une société équitable et attentive à autrui. Tous ses membres sont attachés à la paix, à la démocratie, à la primauté du droit de l'homme et travaillent ensemble au rayonnement de ces valeurs à l'échelle mondiale.

Pour devenir plus compétitive et plus prospère, l'Union crée des emplois nouveaux et meilleurs et offre de nouvelles qualifications à ses citoyens. En

partenariat avec ses voisins proches, elle ouvre aussi à répondre prospérité et avancées démocratiques au-delà de ses frontières.

Nechifor Adina

Ionel Cristina

Bibliographie:<http://europa.eu.int/futurum>

Luxembourg:Office des publications officielles des Communautés européennes,2004

Quelques données géo-politiques et économiques sur l'UE

L'Union européenne a atteint la statut de grande puissance mondiale sur les plans économique, commercial et monétaire. Malgré les considérations faites par quelques spécialistes concernant le rôle de "géant économique" - "nain politique" dans le monde, l'Union européenne pèse de tout son poids dans les enceintes internationales, tels l'Organisation mondiale des Nations Unies (ONU), les sommets mondiaux sur l'environnement et le développement.

Cependant, il reste aux Etats membres de l'Union de faire encore de nombreux progrès sur les plans diplomatique et politique pour s'exprimer d'une seule voix sur les enjeux décisifs de la planète: la stabilité et la paix, les relations avec les Etats-Unis, le terrorisme, le Proche-Orient, le rôle du Conseil de la sécurité de l'ONU. Plus encore, le cœur de souverainetés nationales, les systèmes de défenses militaires restent aux mains des dirigeants nationaux liés entre eux seulement par les engagements contractés dans le cadre des alliances telles que le pacte atlantique.

Jusqu'en 2003, l'Union européenne réunissait quinze Etats. Riche et développée, elle est maintenant le pôle majeur de stabilité et de richesse du continent. Elle représente un centre de forte attractivité aux yeux des autres Etats européens. Certains, comme la Suisse ou la Norvège, entretiennent des relations étroites et anciennes avec elle, sans y adhérer.

Huit Etats de l'Europe de l'Est, anciens satellites de l'URSS devenus démocratiques, ont intégré l'UE en 2004 au côté de Chypre et de Malte. Leurs relations avec la Russie sont devenues distantes, parfois hostiles. Leur évolution vers le libre-échange et l'économie de marché leur a permis d'atteindre un niveau de développement correct, mais inférieur à celui des membres actuels de l'Union.

Pour les Etats-Unis, l'Europe en construction est à la fois un allié partageant les mêmes valeurs et un concurrent technologique et commercial. L'alliance politique et stratégique qui unit de nombreux pays de l'Union et les Etats-Unis dans le cadre de l'OTAN a contribué à relativiser la portée des conflits commerciaux qui ont porté sur les produits agricoles, l'acier et l'aéronautique.

A la suite des bouleversements profonds qu'a connus le paysage international à la fin du siècle dernier, et en particulier la fin de la guerre froide, les alliés se trouvent placés devant la nécessité d'une rédefinition du lien transatlantique. La coopération euro-américaine doit se fixer de nouveaux objectifs et coordonner les efforts pour faire face aux nouveaux risques liés à la prolifération nucléaire au terrorisme international, au développement du crime international et au trafic de drogues ainsi qu'aux pressions migratoires. L'Union européenne est en termes d'échanges et d'investissements, le premier partenaire des Etats-Unis et le seul avec lequel les relations sont équilibrées. Elle doit néanmoins faire face à certaines tentations du Congrès des Etats-Unis de recourir à des mesures unilatérales qui menacent les intérêts européens dans le monde.

Outre cela depuis l^{er} janvier 2002, plus de 300 millions d'Européens utilisent l'euro dans leur vie quotidienne. Entre le traité de Maastricht, signé en février 1992, qui a fixé irrévocablement les principes d'une monnaie européenne unique, et la mise en circulation des pièces et des billets en douze pays de l'Union, il ne s'est écoulé que dix ans. Ce délai a été court pour réaliser une opération unique dans l'histoire monétaire de l'Union. L'euro, remplaçant des monnaies qui ont été pour les pays européens les symboles et les instruments de leur souveraineté pendant des siècles, a fait considérablement progresser l'unification économique de l'Europe. Mais l'euro est également un facteur de rapprochement et d'identification des citoyens européens qui peuvent désormais voyager dans presque toute l'Union sans changer de monnaie. L'euro est devenu la deuxième monnaie du monde et a vocation à devenir une monnaie de réserve et de paiement à côté du dollar. Le rythme d'intégration des marchés financiers de la zone euro s'est nettement et se traduit par les regroupements entre les intermédiaires et les bourses de valeurs. L'Union européenne a fixé en 2005 la mise en œuvre d'un plan d'action pour les services financiers.

La politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) prévus par les traités de Maastricht et d'Amsterdam ont défini les principales missions de l'Union en matière de défense. L'Union a ainsi développé son second pilier où prédominent les concertations intergouvernementales ne faisant intervenir que marginalement la Commission et le Parlement. Le mode de décision est fondé sur le consensus avec la possibilité pour tel ou tel Etat de s'abstenir.

L'achèvement du marché intérieur, en 1993, a eu pour effet d'approfondir la politique commerciale commune. C'est ainsi qu'on a progressivement supprimé les restrictions à l'importations que les Etats étaient autorisés à maintenir ainsi que la répartition interne de produits sensibles : automobiles et appareils

électroniques venant de Japon, textiles, acier. La mise en place d'une organisation mondiale du commerce, qui constitue l'un des acquis positifs des accords de Maastricht, permet à l'instigation de l'Europe, de disposer d'un cadre permanent de règlement des différents commerciaux à travers l'échelle multilatérale.

Le niveau moyen pondéré des droits de douane des produits industriels entrant dans l'Union est inférieur à 5 %. L'Union a conclu avec ses partenaires du GATT de nouvelles règles pour les échanges de services et les produits agricoles. Les discussions sur l'agriculture ont mis en lumière les divergences entre les producteurs des deux côtés de l'Atlantique. C'est parce qu'elle s'est présentée unie que l'Union a été en mesure de défendre efficacement le point de vue de chacun de ses membres. Un espace de consommation de presque 500 millions de personnes, disposant pour la plupart d'un niveau de revenu élevé, fait de l'Union un partenaire particulièrement attractif pour les exportateurs de tiers pays. L'Union a désormais la capacité de ses partenaires, le respect des règles du jeu qui assurent une concurrence saine et des conditions équivalentes d'accès réciproque aux marchés.

Les 450 millions de citoyens de l'Union élargie à vingt-cinq Etats devraient être rejoints, en 2007, par les Roumains et les Bulgares selon les objectifs fixés à Copenhague. Le Conseil Européen a également rappelé sa décision prise à Helsinki en 1999 selon laquelle « La Turquie est un pays candidat qui a vocation à rejoindre l'Union sur la base des mêmes critères que ceux qui s'appliquent aux autres pays candidats. » Le respect des critères politiques et démocratiques constitue le préalable à l'ouverture des négociations. Le Conseil Européen a fixé en décembre 2004 la date à laquelle, sur la base d'un rapport de la Commission, il pourrait décider d'ouvrir formellement les négociations.

La Turquie, membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et du Conseil de l'Europe, pays associé à la Communauté Européenne depuis 1964 et candidat à l'adhésion depuis 1987, soulève par sa situation géographique des interrogations sur les contours de l'Union : quelles sont les frontières ultimes de l'UE? Suffit-il de se conformer aux critères politiques et économiques de Copenhague pour pouvoir faire acte de candidature et entrer en négociation? Les pays des Balkans occidentaux tels que l'Albanie, l'Ancienne République Yougoslave de Macédoine, la Bosnie et Herzégovine, la Croatie, la Serbie et Monténégro pourraient à leur tour quand les conditions de stabilité politique seront réunies et ils auront respecté les critères de Copenhague, poser leur candidature. L'Union a en effet intérêt à favoriser la stabilité régionale dans les zones qui lui sont proches du point de vue géographique et géopolitique. La dynamique de l'élargissement recule et allonge les frontières de l'Union. Depuis mai 2004, celle-ci est en contact direct avec le Belarus, la Russie et l'Ukraine. La coopération transfrontalière et régionale dans les domaines des transports et de l'environnement, mais aussi dans celui de la sécurité intérieure, de la lutte contre l'immigration clandestine et de la criminalité internationale, devrait s'intensifier avec ces pays.

Cette stratégie mise en œuvre avec succès avec les pays qui forment l'ensemble géographique européen pourrait-elle s'appliquer à la rive sud de la Méditerranée? Evoquer la question permet en tout cas d'ouvrir le débat fondamental pour les citoyens européens de leur identité, des objectifs finaux de l'intégration européenne et des intérêts de l'UE comme acteur sur la scène mondiale. La redéfinition et le renforcement des accords préférentiels définis dans l'optique la plus large possible avec les pays qui constituent l'environnement proche de l'Union est actuellement à l'ordre du jour.

Vu les circonstances atténuantes que nous offre l'UE , on se demande presque ardemment pourquoi ne pas accélérer les démarches pour être préparés à dire oui à l'Europe?

Cozma Andra

Saghin Irina

Quelques considérations sur la tradition philosophique de L'Europe de l' Ouest

Pour bien comprendre le projet de l'Union Européenne, aujourd'hui il est nécessaire de connaître ses repères spirituels, en particulier la tradition philosophique où l'Europe Occidentale s'est baignée.

Ici, nous essayerons de montrer comment quatre grands philosophes (Hobbes, Montesquieu, J.J. Rousseau et Heidegger) ont influencé la pensée occidentale moderne et en quoi ils discernent leurs idées dans le nouveau projet de l'Union Européenne.

Pour Hobbes, la société naît du jeu de deux forces principales : les passions humaines et la raison. Hobbes a une conception purement utilitariste sur la raison. Le contrat social, dans la vision d'Hobbes, n'a pas une existence réelle ou historique, mais il parle des fictions raisonnables qui permettent la compréhension en dernière analyse du lieu-social. Le désir de la sécurité, le bien suprême pour la liberté sont seulement quelques éléments de cette essence.

Pour l'obtention d'une telle sécurité on doit créer une force capable de contraindre la volonté de chaque citoyen. Hobbes considère le nom du souverain le plus indiqué pour cette force. Le contrat social consiste dans une abdication collective des citoyens de leur totale liberté en faveur du souverain. Cette volonté devient comme cela la volonté de l'état, étant la seule qui possède la force de décider de ce que l'on doit faire, ce qui est bien ou ce qui est mal.

La force du souverain ne pourrait pas être limitée, ni par la loi naturelle (qui commande aux citoyens de renoncer à la liberté), ni par le contrat social (qui consiste dans un engagement de soumission libre face au souverain), ni par l'autorité supérieure de la religion (dont Hobbes prouve qu'il ordonne la soumission face au principe).

Le citoyen promet une soumission libre, sachant que le plus dur souverain ne peut pas réaliser plus de mal que la guerre universelle qui résulterait de la destruction du lieu social.

Cette soumission ne revendique donc aucun caractère sacré, mais elle est commandée par quelques motifs utilitaristes: ainsi on ne peut pas arriver jusqu'au sacrifice volontaire de la propre vie.

Le souverain exerce une force absolue, mais seulement dans le nom des citoyens et en vue de la défense de leurs intérêts fondamentaux.

Montesquieu s'intéresse particulièrement aux institutions judiciaires, de la proportion entre les punitions des infractions et les règles procédurales. Pour lui, la liberté politique s'appuie sur l'indépendance des forces de décision. L'équilibre politique qui garantit au citoyen la liberté est le résultat d'un système de contrepoids.

L'homme naturel ne se différencie pas de l'animal. Il est une personne dotée de raison, d'analyse comparative, de langage, de moralité, mais toutes ces qualités existent en soi-même seulement dans l'état latent et elles ne peuvent se développer que par suite des devoirs, et celles-ci n'existent pas lorsque l'homme se limite à une vie animale. Les philosophes du droit décrivent l'homme soit comme hostile à ses semblables (Hobbes), soit sociable de nature (Locke) Pour Rousseau, il n'est ni comme Hobbes le voit, ni comme le voit Locke. Les rapports inter-humains sont réglés par deux impulsions essentielles de l'état de nature: l'instinct de conservation et l'instinct de pitié. La pitié n'est pas fondée sur la raison, qui n'existe encore à l'état de nature : en conclusion, elle n'est pas une qualité morale. Pour Rousseau le passage de l'état de nature à la société civile ne peut avoir lieu que pendant une longue évolution. Les nouvelles nécessités forcent la main de l'homme à trouver de nouvelles solutions et perfectionner les capacités latentes de l'esprit : L'homme apprend peu à peu à se comparer et à s'analyser soi-même par rapport aux autres.

L'inégalité est inévitable, mais ça ne signifie pourtant pas qu'elle est juste. Les philosophes des siècles suivants (Kant, Hegel) vont tirer les conclusions que l'homme n'est pas fait pour être heureux et que son but est autre (la moralité, la liberté, etc.)

Rousseau, lui, croit que les désavantages civils peuvent être remédiés soit par l'éducation, soit par la politique et on peut trouver un équilibre raisonnable entre le bonheur originnaire de l'homme et les progrès de l'esprit acquis par la socialisation.

Rousseau commence par repousser toutes les théories politiques fondées sur le rapport de force. Les supérieurs ne peuvent conquérir le pouvoir politique seulement en adoptant un sens commun garant d'une forme légale. La société politique est caractérisée par sa stabilité et le citoyen se soumet aux lois par dette, non par contrainte. Pour Rousseau, l'essence politique consiste dans l'assemblage des forces de l'association avec la liberté individuelle. L'individu doit, dans le même temps, sacrifier l'entière liberté naturelle, sans rien perdre : la seule solution est de faire un contrat avec soi-même.

Le possesseur du pouvoir politique n'est autre que la communauté des citoyens. L'identification du souverain avec le citoyen rend inutile, pour Rousseau, la séparation entre le privé et le public, opérée par les théoriciens libéraux. La distinction entre le péril de despotisme n'a pas manqué. Pour Rousseau ce péril est évité s'il y a une identification parfaite entre l'individu et l'État. Cela entraîne des institutions politiques dans lesquelles l'individu doit être parfait et une éducation de l'individu pour le faire se sentir en tout, le membre de la communauté.

Le pouvoir politique ne peut appartenir qu'à la communauté des citoyens. Si les citoyens renonçaient à la liberté à la faveur d'un homme ou d'une réunion, les conditions du contrat d'association seraient détruites. Le Gouvernement n'est pas, pour Rousseau, qu'un délégué du souverain, chargé d'appliquer la loi. La typologie de Gouvernement que Rousseau ébauche suivant la tradition de la philosophie politique, ne doit pas tromper : le pouvoir politique est, par sa nature, démocratique. La socialisation produit un changement moral dans l'homme. Egoïste et individualiste dans son état de nature, il tient compte d'autres dans la société et il adapte sa volonté à l'intérêt général.

La théorie de Rousseau sur l'évaluation de la société est complexe : d'un côté le contrat social est une escroquerie, mais en même temps il est nécessaire pour que l'homme survive. L'homme social perd, sans doute, une partie de son instinct naturel par pitié, mais il a le but d'accéder à la moralité et à la responsabilité.

L'homme défini par le rapport à l'être vit comme ça, une relation « *ek-statique* » face à soi-même. Heidegger intitule ce rapport qui caractérise l'homme dans son essence, « *ek-sistence* ». Conformément à Heidegger la principale faute faite par les existentialistes consiste en l'interprétation du concept d'existence seulement du point de vue de l'homme comme un moyen d'être de l'homme. Ainsi, pour Sartre, l'homme existe sans essence et édifie soi-même le sens par ses choix et ses actions. La philosophie veut être, dès le début une interrogation sur l'être. Occultant la relation primordiale de l'homme avec l'être, le but de la philosophie est devenu la domination de l'homme sur l'existence par la connaissance conceptuelle et par la technique.

L'humanisme examine les dimensions de l'être, mais pas la dimension essentielle de l'être comme transcendante. L'être n'est pas une existence et pourtant l'existence se manifeste par l'homme. Cette manifestation de l'être est tout à fait celle qui caractérise l'homme dans son essence. L'homme est important parce qu'il est le seul être capable de mettre le problème de la vérité de l'être. Le langage est celui qui permet cette manifestation de l'être dans sa vérité.

En conclusion, l'analyse de ces philosophes sur la profonde nature de l'homme et son comportement en société permettent d'espérer en vue de sa place dans la prochaine union européenne que : Le citoyen européen de demain sera plus libre avec plus de confiance en soi-même, correct et sociable, Il manifestera une grande préoccupation face à la nature et dans le même temps il accordera plus d'importance au travail en société car il y sera plus apte.

Zabovschi Alexandra,
Drăgoi Diana.

Repères spirituels européens

La limite n'est pas l'équivalent de la frontière terrestre et cela puisque les grands esprits franchissent espace et temps afin de se rejoindre dans l'universalité. Ils sont donc "unis dans la diversité", axiome qui fonctionne comme principe fondamental de l'Union Européenne. Mais, quels sont les repères qui constituent la complexité et la diversité de la perspective sur la spiritualité concrétisée dans trois modalités primordiales d'expression humaine: philosophie, religion, art? Et encore, comment pourraient les valeurs et les objectifs ainsi coagulés former-ils la structure de résistance d'un organisme pluriétatique vivant en perpétuelle évolution idéologique et territoriale?

"Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes". Jean Monnet préfigurait de cette manière une coalition stable idéale dont le fondement consiste dans l'harmonie entre les gens. C'est justement ce que la philosophie antique et ensuite celle de la Renaissance imposait comme valeur traduite premièrement dans le terme platonicien "oikeiopraxia", concept d'un bon fonctionnement de l'état par la justice, la paix et l'harmonie sociale. On y trouve aussi formulée la nécessité d'une vérité fondamentale : celle de la construction d'un état en vertu des principes éthiques en vue d'assurer l'équilibre homme-cité par la dignité humaine, la liberté et l'égalité. L'homme "zoon politikon" d'Aristote synthétise ce système rigoureux de valeurs et principes moraux et politiques dans ce qu'il appelait "La loi des lois", l'équivalent originaire de la Constitution moderne. Ainsi au cours de l'époque contemporaine, celle-ci se prétendait être un organisme vivant et adapté constamment à la dynamique sociale, tout en instaurant le principe de l'égalité proportionnelle, c'est-à-dire l'alternance dans l'exercice du pouvoir défini ultérieurement comme pluralisme dans l'Union Européenne. Pour compléter cette vision des choses, la Renaissance arguait dans les ouvrages de Saint Augustin les buts d'une "civitas terrena", synthétisés dans la vie en communauté, la paix et un apparent bonheur de l'homme dont le bien-fondé est vérifié dans la Constitution européenne d'aujourd'hui. Et cela d'autant plus que le philosophe chrétien percevait l'organisation générale du monde sous la forme d'une confédération, d'une association libre de petits Etats ou de cités, en termes d'une loi, promouée dans une collaboration sincère et un consensus parfait, sans qu'on ait besoin d'un cadre obligatoire coercitif. D'ailleurs, dans son Utopie Thomas Morus conçoit une association de 54 états suivant le modèle de la société anglaise de l'époque, unis par le touchement de l'égalité et de la vie tranquille, avec une force centrale capable de coordonner toute l'activité, de sorte qu'on obtienne une construction étatique et démocratique. Son contemporain humaniste Hollandais, Erasmus de Rotterdam, s'oppose à la guerre. C'est ainsi qu'il anticipe l'idéal pacifiste au sein de l'Union européenne et propose l'humanisation de la vie internationale: "Si le nom de patrie peut unir les gens, le monde est la patrie commune de tous".

En fait, le Moyen Age apporte une structuration pragmatique du concept d'union, retrouvée chez Campanella dont la république universelle communiste progresse à l'aide des innovations techniques et la promotion de l'éthisme en vue d'un développement durable. Cependant, ce système philosophique s'est avéré être une utopie erronée pour le monde actuel européen qui avance exclusivement des principes démocratiques. Et cela justement pour garantir un "bene vivere" de l'individu, conséquence, d'après Toma d'Aquino, d'un système d'état chrétien modéré et innovateur.

Au demeurant, le poids de la religion dans l'économie de l'état est préalablement formulé par le visionnaire d'une "civitas Dei", perspective augustinienne vécue d'un pessimisme à l'égard d'une imperfection de la cité terrestre. Ipso facto, il convenait que Théodose le Grand reconnut comme officiel le christianisme et le nomma "principe politique de l'ordre terrestre" tel qu'il avait été défini au Concile de Nicée en 325, sous les auspices de Constantin le Grand. Un agencement harmonieux entre le pouvoir laïque et celui spirituel prend naissance de façon que l'Etat n'a pas contradiction avec l'éthique établie par l'Eglise, en engendrant l'équilibre entre l'individu et la communauté à laquelle il s'intègre.

Pour cela, la soumission de l'individu est indispensable car ce n'est que par le renoncement volontaire et partiel à des libertés que l'existence d'une société devient possible. Toute compte fait, les principes actuels de constitution de l'Union Européenne ont été préconisés par Toma d'Aquino lorsqu'il a considéré que le maintien de la paix, de l'ordre et du bien commun dépendent de l'existence du Pouvoir d'Etat qui puise sa source dans Dieu, agissant comme but l'établissement et la défense de la justice. Mais la justice est interprétable, car l'homme s'éloigne de celle divine pour se conduire en guise de ses propres limites.

Dans cette optique, Augustin avait placé la cause des crises de l'histoire de l'humanité dans le péché originel et la Crucifixion du Christ ; des attitudes définitives pour fonder un Etat proportionnel à la violence et à l'injustice qui marquent non seulement l'apparition, mais aussi l'existence des Etats puissants au fil du temps. On constate la dualité des deux mondes : d'un côté l'infini Con ; le logos divin ; l'être absolu, éternel pur et unique, de l'autre l'infini mauvais le logos humain, son existence relative, «exilée», pécheuse, corrompue et diverse :

Peut-on considérer donc ces mouvements primitifs le fléau du processus expansif de laïcisation actuelle? Et la religion est-elle encore un repère contemporain ?

Si la première manifestation de la laïcisation est retrouvée dans l'humanisme de la Renaissance, dans l'opinion de René Guénon sa forme suprême est la caractéristique du monde moderne soumis spirituellement à une crise: "Dans son désir de rapporter toutes les choses à l'homme, descend, étape par étape, jusqu'aux aspects inférieurs de l'homme et, par conséquent, à sa nature matérielle."

Cela s'explique par le fait que la carte religieuse de l'Europe porte la marque des ruptures et des luttes du passé : entre les chrétiens de l'Orient (Orthodoxes) et ceux de l'Occident ; entre la Réforme et la Contre-réforme catholique.

Les frontières des religions ne coïncident pas avec celles des nations. Néanmoins, il y a bien des différences entre une nation et une autre, étant donné le rôle politique et social de l'Eglise dans l'Etat.

Une antithèse se relève également au niveau est - ouest se caractérisant par le maintien du primat de la contemplation sur l'action, la supériorité de l' ancestrale, du mystère dans l'Orient, tandis qu'à l'Occident c'est l'action qui domine la contemplation, à vrai dire le pragmatisme, matérialité et moderniste. Mais les 2 cas se confrontent d'une manière générale à une diminution de la pratique religieuse. Autrement dit "si elle maintient sa viabilité pour 91% des Catholiques Irlandais, elle décroît considérablement à 46% des Espagnols, 28% des Italiens et seulement 3-8% des Portugais du Sud.

A contrario, les confessions gagnent du terrain en vertu de la tolérance religieuse affirmée dès le Moyen Age par Thomas Morus dans l'Utopie afin d'éviter les conflits et le prozélytisme. Par voie de conséquence, l'esprit spécifique moderne n'est que l'esprit antitraditionnel.

Dans la conception religieuse, la Renaissance et Réforme, loin de représenter un redressement il ponctue une chute plus profonde en scellant le décalage définitif face à l'esprit traditionnel, dans le domaine des idéologies et des sciences, aussi bien que dans celui des arts.

L'expression artistique a bouleversé radicalement ses coordonnées- résultat de l'agitation continue du besoin de changement interminable, de vitesse toujours accélérée.

Renforcés par la nécessité de trouver un sens existentiel, lesdits se coagulent dans la formule "art pour art", effet du divorce irrémédiable de l'art et de sa finalité. Au-delà de l'originalité, perspective propre, singulière, y a-t-il un archétype artistique européen ?

Schumacher Raluca,
Vlăgea Claudia.

L'Europe: utopie

Beaucoup de temps considérée comme une idée ou comme une perspective éloignée ;l'idée d'une <Europe Unie> a commencé à s'imposer par étapes.

Le rêve d'une meilleure société, formée par des citoyens actifs égaux dans les droits était irréalisable. Néanmoins pendant l'histoire il y a eu des tentatives qui ont échoué à la fin. Le but de ces tentatives n'a pas été autre que d'obtenir l'hégémonie de l'Europe par la création des empires de Napoléon ,Carol Quint(XVI) et en 1933-1935 Hitler qui réussit a séparer l'Europe :toute la partie orientale devient socialiste d'après le modèle de l'U.R.S.S, pendant que la partie occidentale du continent appartenait a un monde capitaliste et libéral, les inégalités entre les gens, le manque de droits, le pouvoir assumé par la falsification des élections ont mené a des disputes armées qui ont affecté, pas seulement la vie économique et socio-politique, mais aussi son territoire .Dictateurs fascistes et socialistes ont essayé de mettre en application les idées utopiques de Platon, Thomas Morus etc. Platon, auteur de la première utopie politique croyait que par la suppression de la propriété les gens allaient construire un État idéal conduit par les sages et défendu par les militaires. Dans le XVIII-ème siècle ;les socialistes utopiques (Saint Simon ;Charles Fournier et Robert Owen)considéraient que la propriété privée était la source de tous les maux et son abolition pouvait assurer l'instauration de la justice et de l'égalité entre tous les gens. Fournier a proposé la création des phalanstères (...)des associations de production où chaque membre pouvait être le propriétaire des terrains ;des fabriques, des eaux avec les autres. L'écrivain et le philosophe français J.J Rousseau(1712-1788) soutenait que la base de l'inégalité sociale est l'apparition de la propriété privée. Connaissant diverses formes, la propriété s'est modifiée et s'est adaptée à chaque période, dans le cours de l'histoire. Pour arrêter ces tentatives d'hégémonie de territoire, pour assurer le progrès de l'État arrêtant le développement de l'Europe dans une force anti-américaine, les européens vont essayer de créer un continent uni, ayant à la base la propriété collective et l'égalité entre les gens indifféremment de la race, la nation et la langue.

L'unité

L'Europe restera-t-elle ce qu'elle paraît c'est-à-dire la partie précieuse de l'Univers humain ;la perle de sa sphère, le cerveau d'un vaste corps ?

PAUL VALERY

Dès le dix-septième siècle; des grands philosophes comme Leibniz se déclarent favorables pour une Europe unie. En 1851,Victor Hugo prononce pour la première fois l'expression. Les États Unis de l'Europe,

expression qui ressuscitera après chaque Guerre Mondiale. En 1926 le ministre français d'affaires externes, Aristide Briand propose la création d'une fédération européenne; mais cette suggestion ne connaît aucun effet. Dans l'année 1958, six pays signent le traité de Rome qui est à la base de l'Union. Parmi les noms sonores qui ont contribué à l'apparition de l'Union, ont été : Jean Monnet, Robert Schuman, Konrad Adenauer etc. Et en 1961 six pays formaient la communauté du Charbon et du fer. L'Union européenne a pris naissance en février 1992 quand les douze pays membres de la Communauté économique européenne ont signé le traité de Maastricht. Par ces tentatives d'Union les Européens suivaient : le redressement économique de l'Europe affectée derrière les deux Guerres Mondiales ; l'expansion de l'Union la création d'une Union monétaire et économique dotée d'une monnaie unique, la promotion de l'organisation d'une place unique, la promotion de la démocratie; la solidarité entre les Etats et leur équilibre . Avec le temps l'Union a remplacé l'idée des nations redressant la vie de l'Europe. Pour un meilleur fonctionnement de l'Union, on a créé trois institutions qui gagnent aussi les disputes d'entre les Etats membres à la direction de l'Union ; Robert Schuman disait qu'à l'endroit d'une Europe unie devra commencer des réalisations concrètes qui vont créer une solidarité en fait de mécanisme de direction formée par 3 institutions exécutives; qui ont l'obligation de représenter exclusivement les intérêts communautaires. Le Conseil Européen, la plus grande autorité dont les pays membres sont représentés au haut niveau (chef d'Etats et des gouvernements). Le parlement européen est formé par des membres choisis par le vote direct des citoyens des Etats de l'Union. Après 1997, l'Union européenne évolue davantage dans la direction de l'intégration sociale, la promotion des droits des pays membres, l'assurance de la sécurité. Le drapeau, l'hymne, la monnaie sont les symboles de l'Union. Toutes ces raisons font que l'Union européenne respecte l'identité des Etats membres gouvernés par des principes démocratiques ainsi que par les droits fondamentaux de l'homme.

La diversité

L'intégration européenne représente l'unification des Etats du Vieux Continent sur la base des différences qu'ils se sont reconnues et acceptées, dans un espace démocratique qui assure des chances égales pour le bien-être collectif. Les premières confessions sur l'Europe apparaissent dans les écritures de Hérodote et Platon. Hérodote écrivait: « *Personne ne connaît rien sur l'Europe : ni sur l'origine du nom de l'Europe, ni sur celui qui aurait pu lui donner son nom* ». Les premières langues des peuples indo-européens du temps de l'Antiquité sont apparues derrière le processus d'indo-europeanisation. Les passages d'une culture à une autre (gréco-romaine et chrétienne) et d'une ville à l'autre (Athènes, Rome, Constantinople) ont marqué l'histoire. La chute de l'Empire romain et son remplacement par l'empire byzantin n'ont signifié que la fin de la suprématie romaine et l'apparition d'un autre système plus complexe. D'autres tentatives d'empire apparaissent dans le temps de Charles-Quint et Napoléon XIX. Louis XIV soutenait : « *L'Etat, c'est moi !* ». Les tentatives entreprises par Hitler, Staline et Mussolini vont prédire le début de la deuxième Guerre Mondiale.

Dans l'Europe, l'apparition de la religion se fait par les pratiques des cultures uraniennes et des idoles. Dans l'année 1054 s'est produite la Grande Schisme entre l'église orthodoxe et celle catholique. Après cette séparation, entre le Pape et l'empereur a commencé la lutte pour l'investiture. L'invasion musulmane déclenche les croisades qui n'ont pas réussi à atteindre leur but. Cette période est suivie par une période de crise commencée avec les tentatives de réforme de l'Eglise romano-catholique par Jean Hus et Martin Luther et a continué

par imposer d'autres religions comme l'anglicanisme et le calvinisme. La séparation de la religion chrétienne a mené à l'utilisation du latin dans l'ouest et de la langue grecque à l'est de l'Europe. Donc, durant le onzième siècle la division de l'Europe était le résultat d'un mélange des peuples à cause des croisades et des pèlerinages. L'époque des grandes découvertes géographiques acquiert l'importance d'un épanouissement économique et la formation d'un marché international, vu le développement du commerce.

Dans ce contexte diversifié, présenté brièvement la-dessus, le desideratum actuel l'unification européenne ne doit pas être comprise comme la création d'un empire multinational mais, tout au contraire, d'un ensemble démocratique où la diversité coexiste à l'unité.

Afin de renforcer les affirmations antérieures la réalité prouve que les trois institutions de direction avec des sièges différents peuvent être considérées comme des capitales de l'Europe.

Dans le Parlement européen on utilise neuf langues officielles dans la rédaction de tous les documents de travail qui ont maintenant un système uniforme dans tous les débats par des traductions simultanées. Sir Henry Plumb, le président du Parlement européen, déclarait : „ Je suis né anglais, mais je mourrai européen parce que j'appartiens à l'Europe parce que l'Europe a accepté la France avec ses Français, Anglais et Allemands. Même si la culture, la langue et l'histoire diffèrent, les Etats membres ont compris qu'ils forment ensemble la civilisation européenne. Au fil du temps, la culture européenne n'a pas seulement prélevé les éléments d'autres civilisations, mais elle a imposé ses propres valeurs.

Păiuș Raluca,
Rusnac Ramona,
Teodorescu Ioana.

Les mass média supposent la transmission et l'utilisation des informations provenant d'une certaine source concrétisée dans un support appliqué et transmises ou réceptionnées d'une certaine manière (visuelle, auditive).

LES PRINCIPALES FONCTIONS MÉDIATHIQUES

Premièrement, c'est la fonction informative qui parle d'une certaine nécessité de communication que l'individu manifeste envers les autres. La fonction est mieux connue comme la fonction de surveillance, car elle est l'instrument de la presse dans le contrôle et dans la réflexion de la réalité.

Dans notre cas, l'article « Le racisme contre les tziganes dans les médias de l'Union Européenne » présente des informations sur une campagne soutenue par la Direction Générale V (Emploi, Relations Industrielles et Affaires Sociales) concernant la relation qui existe entre les médias et les manifestations racistes dans les pays membres de l'Union Européenne en faisant référence particulièrement au Peuple Gitan.

On parle aussi d'une vision interprétative donnée par les informations écrites ou audio-visuelles. Elles donnent la possibilité d'être interprétées. Également, la fonction d'interprétation est amplifiée par la mise en forme et par l'encadrement des informations dans le contexte. Dans ce sens, les médias sont les artisans de la création des « états d'opinion ».

Il y a quelques années, on prenait l'habitude de dire que toute information qui ne se trouvait pas dans un livre n'était pas crédible. Mais, de nos jours on peut affirmer que l'horizon cognitif de la plupart des citoyens est déterminé presque 100% par les médias. On est arrivé à un point où ce qui n'est pas publié ou transmis par les micros ou les caméras n'a pas eu lieu dans une réalité concrète. La société contemporaine est consciente que maintenant les informations sont

devenues vitales et aussi cherche - t -elle à nous les présenter de façon objective ou subjective afin d`atteindre à son but.

Ce qui est regrettable est que la forme sous laquelle l`information apparaît influence les opinions des citoyens.

La fonction communicative se retrouve dans les mass-médias qui offrent des informations identiques, des sujets et des idées communs. La distance géographique, la religion ou la nationalité n`ont pas d`importance parce que les gens se sentent présents dans le même plan de communication, et ce qui fait cette approche possible c`est la substance de l`information.

L`exposition constante aux mêmes messages détermine que les individus d`une communauté aient à un moment donné les mêmes valeurs, les mêmes idées et qu`ils aient des réactions communes envers les informations reçues.

Dans ce sens, les médias de l`Union Européenne ne font que ralentir le processus de cohabitation harmonieuse du peuple gitan avec le reste de la société, car les journaux, les émissions de radio et les chaînes de télévisions les présentent seulement sous deux aspects.

Ainsi, les citoyens, ayant accès à ces informations, sont-ils tributaires d`un jugement incomplet, en considérant les gitans soit comme des artistes, soit comme des délinquants et non pas comme un peuple complexe qui a sa propre histoire, culture et langue.

En ce qui concerne la fonction culturelle-éducative, les mass media ont des programmes spéciaux avec des émissions culturelles, artistiques pour aider l`individu dans son chemin éducatif.

Les messages donnés par les médias perpétuent des valeurs communes, des repères moraux, des exemples positifs de création.

Dernièrement, la fonction évasive et de divertissement a comme point fort le relâche et la récréation, cette fonction rendant plus facile la transposition du réel dans le spectacle.

Les émissions radio et télévisées sont les principaux loisirs et c`est pourquoi les concepts d`amusement, de divertissement sont de plus en plus invoqués dans les études et les recherches sur les fonctions et les effets de la communication en masse.

A titre d'exemple, les concours organisés par le CPE- Le Centre Partenariat pour l'Égalité, projet financé par PHARE, envisage à la fois la compétition, la compétence et à coup sûr l'amusement, visant des connaissances approfondies sur l'Union Européenne.

Les fonctions des médias sont très importantes pour la propagation correcte de l'information. La presse doit présenter l'exposé correct des événements auxquelles il faut accorder des significations conformément à la réalité et aussi elle doit assurer l'accès complet aux informations. C'est-à-dire qu'il ne faut pas seulement présenter les aspects négatifs comme dans le cas des tsiganes. C'est pour cela que l'Union Européenne fait des efforts pour contrecarrer les informations fausses et pour encourager la diffusion des choses positives, parce que finalement les tsiganes ne sont pas seulement des bons à rien.

En conclusion, le rôle des médias d'informer et de former les citoyens pour adhérer à l'Union Européenne est très important ; non seulement dans le problème des tsiganes, celui-ci étant un des sujets auxquels l'Union Européenne accorde une attention particulière, et que, par l'intermédiaire des médias, essaie de résoudre en offrant aux citoyens la possibilité de voir aussi le côté positif qui est généralement bien caché ou ignoré.

Vasiliu Diana,
Tuchlei Raluca.

LES EFFETS DES MÉDIAS SUR LE PUBLIC CIBLÉ

À travers le temps, les moyens mass média ont été considérés d'avoir guidé les gens vers une large gamme d'activités et comportements, qui autrement ne seraient pas prises en compte, et vers l'acceptation de quelques nécessités, valeurs et idées, qui ne seraient pas soutenus d'une manière. Ces préoccupations ont accentué les effets négatifs: les mass médias sont la cause de ces activités sociales et psychologiques nommés comme "des problèmes" ou comme "des menaces" de type "antisocial, dommageable, ou dangereux".

De cette manière, on a semé une succession de paniques morales qui ont accentué la préoccupation publique qui fait référence aux effets mass médias en terme de violence, de délinquant juvénile, de permissivité et d'autres problèmes sociaux.

Les masses les plus affectées de la population vulnérable aux effets directs sont spécialement les enfants, les jeunes et les personnes "sans éducation".

On constate que dans tous les moyens mass média (quotidiens, magazines, infos, radio ou émissions TV) apparaissent les mêmes thèmes, les mêmes témoignages, les mêmes protagonistes et toujours les mêmes idées. L'avalanche incontinent des "variations" sur le même thème" fait le public croire que la presse transmet quelque chose d'important pour son existence; c'est pourquoi les gens se créent une image visant le monde sous la pression "des représentations" diffusées par les mass médias.

Toutefois, on ne peut pas exclure la possibilité qu'une partie du public observe les dimensions des phénomènes réels présentés par les médias et qu'elle prend la distance critique nécessaire. La dose de réalisme apparaît comme une mesure de "protection" devant l'invasion des pseudo événements propagés par les mass médias.

La presse présente et impose comme thèmes majeurs les aspects marginaux du côté social, économique et politique; malheureusement, des situations, des actes, des personnes et même événements essentiels, sont ignorés par le public aussi.

En conséquence, quelques questions mineures surdimensionnées par le discours du publiciste et de l'audiovisuel arrivent à attirer l'attention de façon inutile et à consommer le temps et l'énergie des citoyens. D'ici on peut déduire que la presse n'est pas toujours "un miroir de la réalité".

Quant à la source promotrice du message; celle-ci gagne son efficacité par deux attributs souvent commentés: la crédibilité et "l'effet de prestige" par l'intermédiaire duquel on obtient de la confiance et de l'audience.

Pour que les hommes soient considérés être essentiellement passifs, les moyens d'information sont vus non seulement comme capables à imposer aux journalistes, aux politiciens ou même aux nouvelles audiences des agendas de travail. L'ongle de "haut au bas" suppose que les gens choisissent ce qu'ils veulent ou de qu'ils regardent, mais qu'ils décident et développent leurs opinions.

La conclusion finale est celle que les mass médias reflètent, décrivent, commentent et analysent dans les grandes lignes les événements du monde réel, avec ses aspects et ses protagonistes; mais c'est aussi réel le fait que les mass médias projettent et imaginent leurs propres "réalités", en proposant parfois des pseudo-événements.

Quand on doit parler des moyens mass média en général, on fait référence stricte à la manière dans laquelle celle-ci nous influence la vie quotidienne et aux effets que ceux-ci ont sur l'activité qu'on entreprend. Pour cette raison, les moyens d'information en masse sont

estimés en conformité avec l'impact qu'ils ont, soit passif, soit négatif; c'est la seule façon de "croissance", de progresser comme être humaine, et puis comme être collectif qui détient la conscience collective du peuple dont il fait part. Par l'intermédiaire des mass médias on fusionne avec autres formes de civilisation, on apprend ce qui se passe dans le monde. Donc elles représentent une forme de connaissance, la télévision et la presse étant primordiaux et vitaux en même temps pour la vie organique d'un État démocratique.

Un événement très méditatif depuis quelque temps semble d'être la problématique de l'Union Européenne dans le contexte dont la Roumanie attend l'intégration en 2007. L'influence de l'information est majeure. Mais, ce qui compte le plus c'est la manière dans laquelle est considéré un événement d'une telle envergure, événement historique, sans doute, pour tout le peuple roumain. La perspective: si la perspective est positive, la réaction et l'attitude sera au fur et à mesure mais si le point de vue est négatif, sûrement aura la même répercussion.

On parle partout de l'U.E.: dans la presse, dans les talk-shows de télévision, dans les infos, à la radio, dans un coin de la rue ou dans le cadre scolaire, mais rarement la variante est la plus correcte. Le monde ne sait pas de quoi il s'agit, mais on continue d'en parler. Pour cela, les mass médias ont le rôle principal, celui d'offrir au citoyen quelconque l'information correcte et non pas des paroles volantes; le média doit montrer la réalité à la nation entière en ce qui concerne l'U.E.

Non seulement les adultes doivent connaître la signification de l'U.E. et la tendance de globalisation, mais aussi les enfants.

Dans les écoles il y a plusieurs programmes qui visent l'U.E. et, en plus, ils sont inclus aussi dans les sujets pour le baccalauréat en langues étrangères par l'intermédiaire desquelles se demande l'opinion du jeune homme vis-à-vis de cet événement.

Le 9 mai 2005, dans l'amphithéâtre du Collège Petru Rares Suceava a eu lieu une manifestation ayant comme thème l'U.E., le 9 mai étant le jour officiel désigné de la victoire de l'Europe sur l'Allemagne nazie de la deuxième Guerre Mondiale. Des élèves de la cinquième jusqu'à la onzième ont chanté des chansons qui transmettaient des messages pacifistes, par exemple: "We are the world" ou "Dust in the wind". La salle avait été assiégée par des élèves de toutes les classes qui ont reçu des informations sur l'U.E. et en plus ils ont chanté et ils ont applaudi de près les "artistes". Voilà l'importance des mass médias! Les nouvelles informations ont été bien reçues par les petits élèves qui sont au but du chemin. Et parce qu'ils représentent l'avenir, ils doivent savoir la vérité en ce qui concerne les mécanismes politiques, sociaux et économiques.

Encore une fois on prouve la nécessité de la communication, le besoin de l'homme, d'être bio-psycho-sociale désireux de savoir ce qui se passe dans le monde et comment. Et le plus important pour un peuple c'est, comme le roi Michel le dit, de connaître l'histoire, le passé et le présent, pour savoir anticiper l'avenir.

Vartolomei Catalin,
Tecuceanu Ioana,
Gatman Loredana,
Serdenciuc Mihaela.

La politique européenne dans les médias

Le partenariat d'adhésion de la Roumanie

Un problème d'importance majeure pour les médias actuelles avec un grand effet sur le public, s'avère être l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne .

Dans cette optique, un instrument de l'Union Européenne , la Commission Européenne a formulé une série de propositions pour renforcer la stratégie de pré adhésion pour l'ensemble des pays candidats de l'Europe centrale et orientale le 6 juin 2005(P.E.C.O.).L'objectif général est de regrouper les différentes formes de concours offertes par l'Union Européenne au sein d'un cadre unique,les partenariats d'adhésion .Un autre est de familiariser les candidats avec les procédures et les politiques de l'Union Européenne en leur offrant la possibilité de participer à des programmes communautaires. Mais le partenariat pour l'adhésion a pour objectif d'inscrire dans un cadre juridique les domaines prioritaires de travail définis dans la feuille de route qui vise le rapport régulier 2003 de la Commission concernant les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion, les moyens financiers disponibles pour aider la Roumanie à mettre ces priorités en oeuvre et les conditions applicables à cette aide, un programme national.

Le partenariat pour l'adhésion révisé définit les priorités que la Roumanie devrait respecter, déterminées conjointement entre l'Union Européenne et la Roumanie .Le niveau d'aide accordé à la Roumanie dépendra de la réalisation de ces priorités .Des progrès généraux ont été réalisés mais des efforts supplémentaires s'avèrent nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour la période 2003-2004. Ainsi ,la réforme de l'administration publique et du système judiciaire doit-elle se poursuivre.Des efforts restent aussi à faire dans le domaine des droits de l'homme et de la protection des minorités.En ce qui concerne les critères économiques, les priorités relatives à la réforme structurelle doivent être respectées. Les domaines prioritaires sont: la réforme économique, le renforcement des capacités institutionnelles et administrative ,le marché intérieur, la justice et affaires intérieures ,l'environnement, les critères politiques, la politique économique, l'agriculture pêche, les transports, l'emploi et affaires sociales et dernièrement la politique régionale et de cohésion.

Le cadre financier s'est défini par le soutien apporté par le programme Phare et par les autres instruments de pré adhésion se concentre sur les priorités fixées dans le partenariat pour l'adhésion.

Le programme Phare prévoyait en 2003 265,5 millions d'euros pour la Roumanie. L'aide financière de pré adhésion vise l'agriculture , le développement rural (S.A.P.A.R.D.) et un instrument structurel (I.S.P.A.) qui accorde la priorité à des mesures prises dans les domaines des transports et de l'environnement.

Les évaluations faites par l'Union Européenne concernant la Roumanie l'ont aidée à se former une vision propre en fonction de différents aspects. Il y a des priorités à court terme comme la définition des priorités de la politique économique à moyen terme et l'évolution conjointe dans le cadre de l'Accord européen, la progression satisfaisante du programme de réforme économique du gouvernement, notamment en ce qui concerne la privatisation de deux banques, la transformation de la plupart des régies autonomes en sociétés commerciales, la mise en oeuvre efficace du régime des investissements étrangers et la restructuration d'un certain nombre de grandes entreprises industrielles et agricoles poursuite de la mise en oeuvre des accords avec les institutions financières internationales .

En octobre 1999, on a constaté des progrès dans les domaines suivants: la mise en pratique de la politique économique à moyen terme, les problèmes économiques auxquels la Roumanie est confrontée; les investissements étrangers, le cadre juridique, le transparence et la simplification requises.

Des priorités à moyen terme ont été imposées : la création de conditions favorables à une hausse durable de la productivité, la poursuite de la restructuration des entreprises, notamment des banques.

Les critères politiques visent la garantie des dispositions budgétaires appropriées pour la prise en charge des enfants recueillis, l'entreprise complète du système de l'aide à l'enfance ainsi que des dispositions concernant le traitement des enfants et des adultes souffrant de maladies chroniques et de handicaps, la mise en pratique d'une stratégie permettant d'améliorer la situation économique et sociale des tziganes et également fournir une aide financière appropriée aux programmes en faveur des minorités.

Contrairement aux normes imposées la Roumanie a encore des étapes à parcourir. Le document support extrait du journal « Cotidianul » de 18.04.03 démontre ,en fait, des réalités roumaines inquiétantes dont la solution dépend en grande partie d'une implication nationale active et constante.

Et Jonathan Scheele en fait de même:

Le chef de la Délégation pour la Commission Européenne en Roumanie, Jonathan Scheele a déclaré hier, qu'il était totalement d'accord avec le discours soutenu par l'ambassadeur des U.S.A, Michael Guest, sur le thème de la lutte contre la corruption. Il a continué en citant le directeur de la Direction pour l'Extension de la Commission Européenne, Eneko Landaburu: "On ne peut avoir une démocratie qui fonctionne correctement parmi des voleurs". Scheele a précisé cependant que cette chose n'expliquait pas complètement la situation réelle de la Roumanie et qu'elle se référait seulement à l'une ou l'autre partie de la scène politique roumaine.

Se référant aussi à la déclaration d'Obie Moore, sur la corruption et des problèmes d'adhésion à l'U.E., l'officiel européen confirme qu'en vérité, si on ne fait de progrès dans la lutte contre la corruption, cela deviendra un motif "d'inquiétude".

Selon Scheele, la lutte contre la corruption est une activité permanente dans tous les pays européens, qu'ils soient candidats ou membres de l'U.E., tout comme d'ailleurs, également aux U.S.A. "On ne peut pas dire que la lutte anticorruption soit terminée dans un seul de ces pays", a-t-il précisé. L'officiel européen a encore dit que la bataille contre ce phénomène serait gagnée quand les Roumains ne verraient plus la corruption comme faisant partie de leur vie de tous les jours.

L'analyste économique Ionut Popescu est d'avis que ces avertissements en série, venus de la part des officiels américains et européens, n'est pas fortuite. "Le fonds de ces déclarations des officiels américains est que, après les événements d'Irak et la position pro-américaine de la Roumanie, les autorités de Washington vont suggérer aux compagnies américaines d'investir ici. Si les hommes d'affaires viennent et sentent une mauvaise odeur, ils vont partir aussi vite, quels que soient les souhaits de l'administration américaine d'investir ici. La corruption a toujours été grande, mais maintenant, elle a atteint un niveau intolérable et cela préoccupe les Américains", explique-t-il.

"Je crois que ces flèches sont dirigées, indirectement, vers le Gouvernement", a encore apprécié Ionut Popescu . "On a dit qu'on avait fait des progrès, mais ce qui intéresse les Américains, c'est la corruption au plus haut niveau, pas le policier pris avec un backchich. On leur a montré un peu de bonne volonté, mais le signal vers l'administration centrale de Bucarest est qu'il est temps d'arrêter, on est arrivé trop loin, les petites lumières qui indiquent le danger se sont allumées.

En revanche, les autorités roumaines miment l'innocence. Se trouvant hier en Grèce, Ion Iliescu a dit que les affirmations du président de la Chambre de Commerce américain, Obie Moore, ne devaient pas être jugées comme une position officielle de l'Union Européenne, mais comme des "déclarations faites à un séminaire". "Prenez-les comme des déclarations personnelles d'un homme qui a certains rapports d'affaires, stimulé peut-être par l'intervention de l'ambassadeur des U.S.A. à Bucarest", a dit Ion Iliescu. Le chef de l'Etat a apprécié, d'autre part, que les autorités de Bucarest devaient être réceptives aux observations critiques qui avaient un fondement réel.

Cité par Médiapax, le secrétaire général de Gouvernement, Serban Mihailescu, a déclaré lui aussi que le discours de l'ambassadeur Michael Guest, celui qui avait ouvert "la série" des avertissements à l'adresse de la corruption en Roumanie, devait être vu "dans son contexte".

"C'est un discours réaliste et correct, où il est dit que l'actuel gouvernement est le premier qui a fait quelque chose dans le domaine de l'anticorruption et incite l'Exécutif à continuer la lutte commencée", croit Mihailescu.

Cotidianul
18.aprilie.2003

Stratulat Ionela,
Batinas Adrian.

La politique européenne dans les médias

Le partenariat d'adhésion de la Roumanie

Un problème d'importance majeure pour les médias actuelles avec un grand effet sur le public, s'avère être l'adhésion de la Roumanie à l'Union Européenne .

Dans cette optique, un instrument de l'Union Européenne , la Commission Européenne a formulé une série de propositions pour renforcer la stratégie de pré adhésion pour l'ensemble des pays candidats de l'Europe centrale et orientale le 6 juin 2005(P.E.C.O.).L'objectif général est de regrouper les différentes formes de concours offertes par l'Union Européenne au sein d'un cadre unique,les partenariats d'adhésion .Un autre est de familiariser les candidats avec les procédures et les politiques de l'Union Européenne en leur offrant la possibilité de participer à des programmes communautaires. Mais le partenariat pour l'adhésion a pour objectif d'inscrire dans un cadre juridique les domaines prioritaires de travail définis dans la feuille de route qui vise le rapport régulier 2003 de la Commission concernant les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion, les moyens financiers disponibles pour aider la Roumanie à mettre ces priorités en oeuvre et les conditions applicables à cette aide, un programme national.

Le partenariat pour l'adhésion révisé définit les priorités que la Roumanie devrait respecter, déterminées conjointement entre l'Union Européenne et la Roumanie .Le niveau d'aide accordé à la Roumanie dépendra de la réalisation de ces priorités .Des progrès généraux ont été réalisés mais des efforts supplémentaires s'avèrent nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour la période 2003-2004. Ainsi ,la réforme de l'administration publique et du système judiciaire doit-elle se poursuivre.Des efforts restent aussi à faire dans le domaine des droits de l'homme et de la protection des minorités.En ce qui concerne les critères économiques, les priorités relatives à la réforme structurelle doivent être respectées. Les domaines prioritaires sont: la réforme économique, le renforcement des capacités institutionnelles et administrative ,le marché intérieur, la justice et affaires intérieures ,l'environnement, les critères politiques, la politique économique, l'agriculture pêche, les transports, l'emploi et affaires sociales et dernièrement la politique régionale et de cohésion.

Le cadre financier s'est défini par le soutien apporté par le programme Phare et par les autres instruments de pré adhésion se concentre sur les priorités fixées dans le partenariat pour l'adhésion.

Le programme Phare prévoyait en 2003 265,5 millions d'euros pour la Roumanie. L'aide financière de pré adhésion vise l'agriculture , le développement rural (S.A.P.A.R.D.) et un instrument structurel (I.S.P.A.) qui accorde la priorité à des mesures prises dans les domaines des transports et de l'environnement.

Les évaluations faites par l'Union Européenne concernant la Roumanie l'ont aidée à se former une vision propre en fonction de différents aspects. Il y a des priorités à court terme comme la définition des priorités de la politique économique à moyen terme et l'évolution conjointe dans le cadre de l'Accord européen, la progression satisfaisante du programme de réforme économique du gouvernement, notamment en ce qui concerne la privatisation de deux banques, la transformation de la plupart des régies autonomes en sociétés commerciales, la mise en oeuvre efficace du régime des investissements étrangers et la restructuration d'un certain nombre de grandes entreprises industrielles et agricoles poursuite de la mise en oeuvre des accords avec les institutions financières internationales .

En octobre 1999, on a constaté des progrès dans les domaines suivants: la mise en pratique de la politique économique à moyen terme, les problèmes économiques auxquels la Roumanie est confrontée; les investissements étrangers, le cadre juridique, le transparence et la simplification requises.

Des priorités à moyen terme ont été imposées : la création de conditions favorables à une hausse durable de la productivité, la poursuite de la restructuration des entreprises, notamment des banques.

Les critères politiques visent la garantie des dispositions budgétaires appropriées pour la prise en charge des enfants recueillis, l'entreprise complète du système de l'aide à l'enfance ainsi que des dispositions concernant le traitement des enfants et des adultes souffrant de maladies chroniques et de handicaps, la mise en pratique d'une stratégie permettant d'améliorer la situation économique et sociale des tziganes et également fournir une aide financière appropriée aux programmes en faveur des minorités.

Contrairement aux normes imposées la Roumanie a encore des étapes à parcourir. Le document support extrait du journal « Cotidianul » de 18.04.03 démontre ,en fait, des réalités roumaines inquiétantes dont la solution dépend en grande partie d'une implication nationale active et constante.

Et Jonathan Scheele en fait de même:

Le chef de la Délégation pour la Commission Européenne en Roumanie, Jonathan Scheele a déclaré hier, qu'il était totalement d'accord avec le discours soutenu par l'ambassadeur des U.S.A, Michael Guest, sur le thème de la lutte contre la corruption. Il a continué en citant le directeur de la Direction pour l'Extension de la Commission Européenne, Eneko Landaburu: "On ne peut avoir une démocratie qui fonctionne correctement parmi des voleurs". Scheele a précisé cependant que cette chose n'expliquait pas complètement la situation réelle de la Roumanie et qu'elle se référait seulement à l'une ou l'autre partie de la scène politique roumaine.

Se référant aussi à la déclaration d'Obie Moore, sur la corruption et des problèmes d'adhésion à l'U.E., l'officiel européen confirme qu'en vérité, si on ne fait de progrès dans la lutte contre la corruption, cela deviendra un motif "d'inquiétude".

Selon Scheele, la lutte contre la corruption est une activité permanente dans tous les pays européens, qu'ils soient candidats ou membres de l'U.E., tout comme d'ailleurs, également aux U.S.A. "On ne peut pas dire que la lutte anticorruption soit terminée dans un seul de ces pays", a-t-il précisé. L'officiel européen a encore dit que la bataille contre ce phénomène serait gagnée quand les Roumains ne verraient plus la corruption comme faisant partie de leur vie de tous les jours.

L'analyste économique Ionut Popescu est d'avis que ces avertissements en série, venus de la part des officiels américains et européens, n'est pas fortuite. "Le fonds de ces déclarations des officiels américains est que, après les événements d'Irak et la position pro-américaine de la Roumanie, les autorités de Washington vont suggérer aux compagnies américaines d'investir ici. Si les hommes d'affaires viennent et sentent une mauvaise odeur, ils vont partir aussi vite, quels que soient les souhaits de l'administration américaine d'investir ici. La corruption a toujours été grande, mais maintenant, elle a atteint un niveau intolérable et cela préoccupe les Américains", explique-t-il.

"Je crois que ces flèches sont dirigées, indirectement, vers le Gouvernement", a encore apprécié Ionut Popescu . "On a dit qu'on avait fait des progrès, mais ce qui intéresse les Américains, c'est la corruption au plus haut niveau, pas le policier pris avec un backchich. On leur a montré un peu de bonne volonté, mais le signal vers l'administration centrale de Bucarest est qu'il est temps d'arrêter, on est arrivé trop loin, les petites lumières qui indiquent le danger se sont allumées.

En revanche, les autorités roumaines miment l'innocence. Se trouvant hier en Grèce, Ion Iliescu a dit que les affirmations du président de la Chambre de Commerce américain, Obie Moore, ne devaient pas être jugées comme une position officielle de l'Union Européenne, mais comme des "déclarations faites à un séminaire". "Prenez-les comme des déclarations personnelles d'un homme qui a certains rapports d'affaires, stimulé peut-être par l'intervention de l'ambassadeur des U.S.A. à Bucarest", a dit Ion Iliescu. Le chef de l'Etat a apprécié, d'autre part, que les autorités de Bucarest devaient être réceptives aux observations critiques qui avaient un fondement réel.

Cité par Médiapax, le secrétaire général de Gouvernement, Serban Mihailescu, a déclaré lui aussi que le discours de l'ambassadeur Michael Guest, celui qui avait ouvert "la série" des avertissements à l'adresse de la corruption en Roumanie, devait être vu "dans son contexte".

"C'est un discours réaliste et correct, où il est dit que l'actuel gouvernement est le premier qui a fait quelque chose dans le domaine de l'anticorruption et incite l'Exécutif à continuer la lutte commencée", croit Mihailescu.

Cotidianul
18.aprilie.2003

Stratulat Ionela,
Batinas Adrian.

QUELQUES MOYENS D'INFORMATION SUR L'UNION EUROPÉENNE

- PLAN -

I. Problématique

Quel est le rôle des moyens d'information dans la vision que peut avoir un simple citoyen sur l'UE ?

II Introduction

Pourquoi l'homme doit-il s'informer sur l'UE et connaître la complexité de ses aspects ?

- caricature

III Contenu

Quels moyens d'information utilise un simple homme pour s'informer sur l'Europe et comment les choisit-il ?

- article d'un journal roumain contenant d'opinions des Roumains sur l'UE
Vision des élèves du Collège National "Petru Rares" sur l'UE et l'influence des moyens d'information.
- sondage

IV Conclusion

Le III-e millénaire a apporté pour le monde entier des progrès dans tous les domaines. Les médias offrent aux individus des possibilités multiples d'acquérir des informations sur l'UE.

Outre l'aspect informatif, on constate que les mass-médias influencent souvent l'opinion publique. Les plus vulnérables à cette influence sont les jeunes, car ce sont justement ceux-ci qui sont toujours à la recherche de nouvelles informations.

Ce besoin de connaître et de savoir tout ce qui se passe autour de nous justifie le progrès de la télé, de la radio et surtout celui de la presse écrite.

« Celui qui ne sait pas poser des questions, ne sait pas vivre », c'est une affirmation de Cristian Tudor Popescu, journaliste roumain, affirmation qui illustre cette soif d'information que chacun d'entre nous ressent.

Bien que les mass-médias soient le point de départ pour les informations que l'homme reçoit de manière consciente ou pas, on doit considérer également l'impact sur le public ciblé. Les avantages les plus importants que l'information sur un certain sujet suppose sont la connaissance de tout ce qui arrive à chaque moment et l'enrichissement de l'horizon culturel. Mais il y a aussi des risques importants qui peuvent survenir, surtout dans les cas de fausses informations. Quelques désavantages seraient : la manipulation de l'opinion publique ou les bouleversements que les mass-médias peuvent faire apparaître dans l'esprit des gens.

Etant donné le thème de notre projet, on s'est proposé de faire un sondage parmi les élèves afin de constater à quel point ils sont informés et formés pour devenir de futurs citoyens européens.

Le sondage a été fait sur un échantillon de 40 élèves entre 16 et 19 ans. Les personnes interrogées font partie des classes de XI-ème, de XII-ème du Collège National « Petru Rares ». Les filières choisies pour le sondage ont été : sciences sociales, chimie-biologie et bilingue roumain-anglais.

En ce qui concerne le concept de l'UE, 40% des personnes interrogées connaissent grosso-modo la signification de ce concept-ci, alors que seulement 2 % ne le connaissent pas du tout.

On constate qu'il existe toujours un manque d'information parmi les ados : 60 % d'entre eux croient que l'adhésion n'a pas beaucoup d'avantages mais en fait ils n'ont aucune idée sur les avantages et les désavantages d'une possible adhésion de la Roumanie.

Quant aux moyens d'information que les jeunes utilisent pour s'informer sur l'UE, le sondage montre que 47,5% d'entre eux utilisent des sources multiples d'information et pour 42,5% d'eux, le moyen principal reste les mass-médias. L'Internet est utilisé par 7,5% pendant que 2,5% n'utilisent aucun moyen.

Les moyens d'information que l'individu utilise peuvent toujours influencer l'opinion personnelle. 42,5 % des élèves interrogés sont influencés dans la plus grande mesure suite aux informations reçues 25% d'eux sont influencés dans une mesure quelconque et 15% sont totalement tributaires aux sources d'information. Malheureusement, seulement 17,5% ne sont pas du tout influencés par les moyens utilisés.

Pour assurer l'objectivité des informations que l'individu reçoit et pour éviter la manipulation de l'opinion publique l'homme doit éviter l'utilisation d'une seule source d'information. Il est nécessaire d'utiliser des sources multiples d'information, organiser des débats, des échanges, diffuser des dépliants, des affiches dans les lycées pour que la nouvelle génération soit mieux informée sur le concept de l'UE.

La signature du traité d'adhésion de la Roumanie à l'UE est un

événement historique de grande importance pour le destin de notre pays.

Cette nouvelle situation pour les politiciens roumains se reflète dans la vie réelle du pays mais surtout dans la vie des paysans, les premiers exposés aux possibles vicissitudes de l'adhésion.

Pourtant, si les politiciens s'impliqueront plus activement dans la communication avec le peuple, on peut espérer à une transition plus souple, avec des bénéfices aussi, non seulement des sacrifices. Au moins, c'est l'opinion de ceux directement affectés par ce processus.

D'un côté, le monde paysan est plutôt sceptique en ce qui concerne l'adhésion, étant sûr que son niveau de vie ne sera pas compatible avec celui des pays européens. Par exemple, Constantin Vintilă, un cultivateur de pommes-de-terre qui habite le département de Braşov, interviewé par un journaliste de l'hebdomadaire « Formula AS », affirme qu'ils ne résisteront pas à ce changement très dur et en même temps très rapide : *« De ce que je comprend, les sacrifices seront ressentis parmi toute la population, mais ce sont les pauvres qui souffriront le plus, comme il est toujours arrivé tout au long de l'histoire. »*

La plus grande peur de la population roumaine est représentée par l'augmentation des prix : *« Je comprends qu'il faut se soumettre et accepter les faits que la vie en Europe est coûteuse, mais pour nous, les paysans, ce sera difficile à supporter, du moins au début »*

De l'autre côté, il y a aussi la part optimiste qui voit les avantages plutôt que les désavantages : *« Soyons euro-optimistes !(...) Pour la première fois dans l'histoire, apparaît enfin la chance d'échapper à la pauvreté, bien sûr, à travers le travail et aussi avec l'aide financière et logistique de la communauté économique dont nous ferons partie... Et pas du jour au lendemain, mais au cours de quelques années. »*, estime un conseiller local d'un village de Gorj.

Ces considérations présentées dans les médias transmettent la position du grand public et du public avisé concernant cette provocation que représente – ou devrait représenter pour nous tous, en tant que citoyens roumains – l'UE. En guise de conclusion, l'homme contemporain trouve de divers moyens modernes d'information et de formation, mais c'est l'individu qui doit être capable et intéressé de discerner le bien-fondé d'une réalité traduite en mots et en images.

AVÎRVĂREI OANA,
PENIUC RALUCA,
PRODAN ALINA.

La représentation de l'Union Européenne à travers les médias

«La libre communication des pensées et des opinions est l'un des droits les plus précieux de l'homme»

(Art. XI, Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen)

Plusieurs informations sont transmises par les médias. Mais on a du mal à sélectionner les bonnes informations, car il y a un grand nombre de Mass Média : les journaux, les émissions TV, l'Internet, la publicité, mais tous ne sont pas forcément accessibles au grand public.

On ne sait pas quoi choisir et le grand public n'a pas la formation nécessaire pour tout comprendre. Alors, il est parfois difficile de se faire une opinion objective sur l'U.E à travers les médias.

Mais comment rendre accessibles les informations sur l'U.E au grand public ?

→ LA PRESSE est un moyen bien complexe pour vulgariser les informations sur l'U.E. Il y a des journaux quotidiens qu'on peut lire tous les jours, mais comment choisir le journal le plus accessible ?

→ LES MOYENS AUDIO-VISUELS sont également un moyen d'information, un peu plus compliqué. On regarde toujours la télévision, mais on a du mal à comprendre les débats, spécialement ceux politiques. Il y a aussi les spots publicitaires, mais on est toujours devant l'ordinateur cherchant des informations ou naviguer sur l'Internet. Mais tout le monde ne sait pas trouver de sites avec des informations pertinentes.

→ Alors la solution qui reste pour le grand public sont les DEPLIANTS. On les trouve partout et on les reçoit sans payer. La représentation de l'U.E sur des dépliants est plus attractive, plus schématisée, avec beaucoup de dessins, des cartes très colorées pour attirer l'attention. La structure de la langue est aussi accessible à tous.

Les dépliants contiennent des termes politiques et juridiques fondamentaux, parce que le but dans lequel on les conçoit est celui de mieux informer le public ciblé et lui donner des réponses sur la complexité de l'U.E. Les dépliants fonctionnent aussi comme un agenda pour les gens où on peut trouver des informations sur l'U.E. Par exemple, on y précise les adresses des sites pour en savoir plus. Pourtant, on ne doit pas renoncer aux autres moyens d'information Mass Media et se concentrer seulement sur les dépliants. Il faut aussi accéder aux autres sources pour s'en informer davantage. Nous nous sommes arrêtés dans notre recherche sur un dépliant qui répondrait aux questions les plus importantes de tout

un chacun. L'aspect du dépliant était coloré afin d'attirer l'attention, mais les problèmes et leurs solutions est claire, bien expliquée et exemplifiée.

Dans ces dix questions, on trouve les sujets-clé pour tout savoir sur l'U.E et ses fonctions, disposant à la fois des réponses adéquates.

Les premières quatre questions font référence aux étudiants et à leur possibilité d'étudier encore en Europe en différentes conditions.

1. Comment pourrais-je obtenir une bourse à une université d'Europe ?

Ou la deuxième :

2. J'ai été admis a une université à l'étranger et j'ai besoin d'argent pour les taux .Ou pourrais-je trouver un programme qui puisse me sponsoriser ?

3. Au cas ou j'ai achevé mes études universitaires dans mon pays, est-ce que je peux bénéficier encore d'un programme de l'U.E ?

4. Si j'ai fait des études universitaires dans un autre pays de l'U.E, qu'est ce qu'il faut que je fasse pour qu'on reconnaisse mon diplôme en Roumanie ? En ce qui concerne les diplômes obtenus en Roumanie sont-ils reconnus au sein de l'U.E ?

Et la réponse pour toutes ces quatre questions coïncide. On donne des informations sur les programmes Socrates de l'U.E qui s'occupe des bourses à l'étranger et ceux qui en sont intéressés peuvent faire des demandes. Concernant les jeunes qui ont fini la faculté, pour eux existent aussi des programmes comme Leonardo da Vinci qui les préparent professionnellement dans leur pays ou dans un autre faisant partie de ce programme. Et pour la quatrième question, les diplômes peuvent être reconnus, déposant un dossier d'équivalence au Centre National pour Reconnaître et Equivaloir les diplômes.

5. La possibilité d'obtenir un emploi à l'étranger est envisageable si on a un permis de travail parce que si on n'est pas citoyen de l'U.E on ne peut pas travailler son territoire. Le Gouvernement de la Roumanie a conclu une série d'accords avec différents pays, parmi lesquels, les Etats membres de l'U.E. Dans ces conditions d'après la qualification et les aptitudes des citoyens roumains peuvent solliciter un emploi. Sur le dépliant on donne encore des adresses web, des numéros de téléphone et l'adresse du Ministère de travail.

6. Qu'est-ce qu'on doit faire pour pouvoir travailler dans La Commission Européenne de la Roumanie ? Les postes inoccupés peuvent être obtenus par concours annoncé sur la page d'Internet du Centre d'Information. Un étudiant qui finit ses études universitaires ou qui vient d'achever la faculté peut envoyer à la Commission Européenne une demande de stage. Pour beaucoup plus d'informations on peut consulter le site de l'U.E.

7. Un autre centre d'intérêt serait le financement des projets. En tant qu'élève, on peut participer aux projets Socrates déroulé par l'école ou on étudie. Par quelques projets, on peut coopérer avec des élèves d'autres pays .On peut connaître ainsi, leurs pays, leur culture, leur manière de vivre. Par d'autres projets, on peut s'améliorer le niveau de connaissance des langues étrangères, devenir plus ouverts,

plus tolérants. Il existe aussi des projets qui se proposent de contribuer à combattre le racisme et la xénophobie. Les jeunes roumains peuvent participer aussi au concours lancé par la Commission Européenne dans le cadre de l'évènement <Green Week> qui a lieu régulièrement à Bruxelles, toujours dans la première partie de l'année. Le thème des concours et les possibilités de s'y inscrire sont annoncés sur le site dédié à cet évènement. Il est à remarquer le fait que jusqu'à présent les Roumains ont été toujours parmi les gagnants. Cette dernière phrase a le but d'attirer des élèves et de les motiver. Un domaine important est celui qui présente l'adhésion à l'U.E.

8. Qu'est-ce que c'est le volontariat ? Comment pourrait-on devenir volontaire ?

Le volontariat consiste en divers types d'activités qu'on pourrait dérouler par propre initiative, pour le profit des autres, sans recevoir une récompense matérielle. Le programme YOUTH (2000-2006) inclut une action intitulée le Service Européen de Volontariat. Par cela, les volontaires travaillent à la mise en pratique d'un projet pour le bénéfice de la communauté locale. Les activités de volontariat se déroulent d'habitude de 6 jusqu'à 12 mois et peuvent avoir comme thème le domaine de l'environnement, de l'art et de la culture, de nouvelles technologies, de divertissement et du sport.

Si on est âgé de 18 à 25 ans et qu'on veuille devenir volontaire dans ce programme on doit premièrement trouver une organisation en Roumanie qui nous envoie comme volontaire à un projet déroulé par une organisation partenaire. Pour cela on doit contacter la Direction pour la Coopération Européenne dans le Domaine de la Jeunesse.

L'une des plus importantes préoccupations est celle qui concerne les changements de la vie des jeunes après l'adhésion à l'U.E à leur faveur. Après l'adhésion de la Roumanie à l'U.E, les jeunes roumains bénéficieront des mêmes droits que les jeunes des Etats Membres. Ils pourront voyager sur le territoire de l'U.E sans aucune restriction, ils pourront y étudier et travailler.

Et pour renforcer les idées là-dessus, on peut consulter encore une brochure qui développe des informations sur : un job dans l'U.E, la qualité de l'éducation, des styles de vie en vogue, les préoccupations des jeunes européens, avec des exemples. C'est le cas du dépliant qu'on vient de présenter et de la brochure qu'on vient de mentionner. Les deux sont aussi importantes et gratuites.

Dans la brochure on se pose la question : „ On fait quoi pour l'égalité des chances dans les universités européennes ? ” Et on clarifie la réponse développant la situation de la Belgique, de la Hollande, de l'Autriche, du Danemark, du Grande Bretagne et de la Roumanie.

On souligne ensuite l'importance de la carrière de l'individu. « Choisis un métier qui te fasse plaisir et il ne faudra pas travailler un jour de ta vie ! » Ce conseil motive aussi le choix d'une faculté, vu que ces deux sont bien liés.

Un autre point important touche aussi à un sujet qui concerne ta carrière à travers l'Europe, le bagage informatif nécessaire. On y trouve aussi les conditions pour obtenir celui-ci, avertissant grosso modo qu'il faut connaître quelques langues étrangères. Dans le dernier chapitre il s'agit du style de vie européenne. Dans cette chaîne d'information, on traite de l'état de santé, du fait qu'il faut manger sain et avoir aussi un comportement sain.

On donne un graphique avec les raisons pour lesquelles les jeunes voyagent. Et en comparaison avec les jeunes de l'Europe qui voyagent pour passer les vacances à l'étranger ou pour apprendre une langue étrangère, les jeunes roumains voyagent pour travailler.

A la fin de la brochure il y a un dictionnaire avec les termes parus dans le petit livre, et puis un questionnaire : „ Ton opinion compte !” qui fera référence aux questions et aux problèmes débattus dans la brochure.

Dans un autre dépliant on présente la structure de l'U.E ayant comme titre : „ Les distances qui approchent l'intégration de la Roumanie dans l'U.E .”

Sur la première page il y a la définition de l'Union, les Etats Membres, les symboles. Sur la deuxième page on trouve la carte de l'Union, les Etats Membres sont colorés en jaune. Sur la troisième page la mission et les objectifs de l'Union. La quatrième page a les drapeaux des Etats Membres, la cinquième présente les Institutions et la dernière les chapitres des négociations.

Sur la dernière page du dépliant il y a les signes de l'U.E et l'adresse du Centre d'Information qui a distribué le dépliant.

Pour conclure, la meilleure source d'information est un dépliant parce qu'il traite des problèmes actuels et nous éclaire les réponses et nous écarte les inquiétudes vis-à-vis de l'Union Européenne.

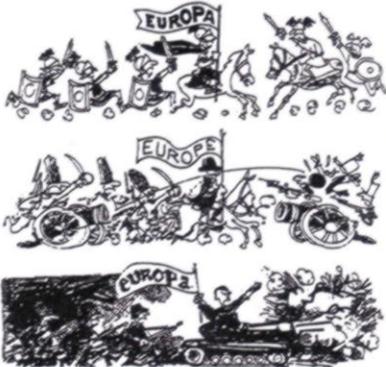
Dascălu Beatrice,
Botuşanu Roxana.

DOCUMENTE SUPPORT

L'Europe, une vieille idée

« Roule, libre et superbe entre tes larges rives,
 Rhin, Nil de l'Occident, coupe des nations !
 Et des peuples assis qui boivent les eaux vives
 Emporte les défis et les ambitions !
 Roule libre et paisible entre ces fortes races
 Dont ton flot frémissant trempe l'âme et l'acier,
 Et que leur vieux courroux, dans le lit que tu traces,
 Fonde au soleil du siècle avec l'eau du glacier ! »

Lamartine,
La Marseillaise de la Paix (1843).



L'évolution de l'Europe, vue par le dessinateur Plantu.



Platon, philosof grec
 (427-347 i.Hr.).

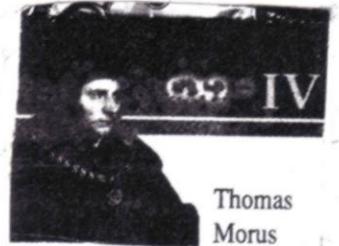


— L'Europe aujourd'hui, est-ce un mythe, une réalité ?

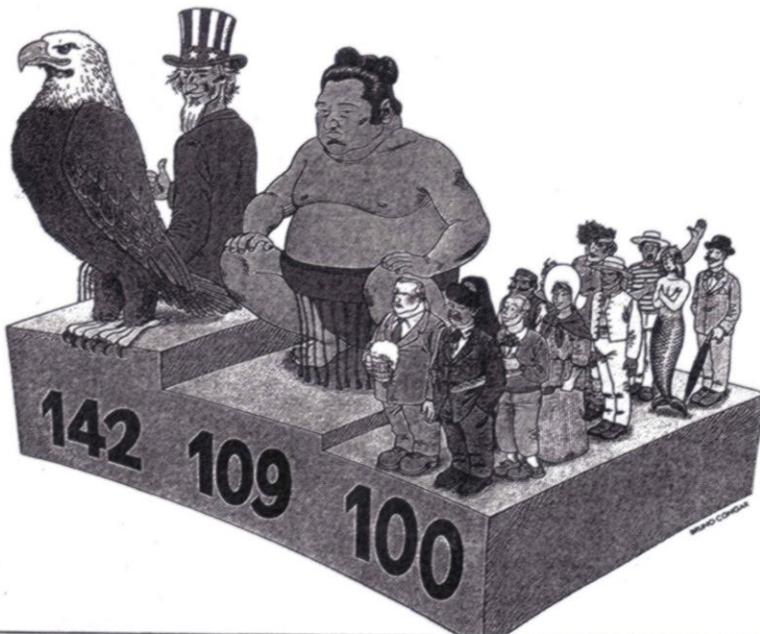
— La Communauté européenne existe. Ses habitants ont pris l'habitude de vivre ensemble. Un exemple : quand vous réalisez un sondage auprès des Français, et que vous leur demandez le pays dont ils se sentent le plus proches, ils répondent l'Allemagne. Ce n'était pas pensable en 1950, et encore moins en 1930.

(...) Avant que vos lecteurs ne soient nés, la construction européenne répondait à un idéal : plus jamais de guerres. Les pays européens venaient de se déchirer à trois reprises entraînant des millions de morts. Il fallait que cessent ces luttes fratricides. Certaines personnalités ont alors imaginé une Europe unie, soudée. La C.E.E. a vu le jour en 1957. Depuis 40 ans, nous ne faisons plus la guerre, nos disputes sont secondaires, ce qui nous unit reste l'essentiel. Mais à cette Europe de l'Idéal s'ajoute, aujourd'hui, l'Europe de la nécessité. Notre union est maintenant la condition de notre survie économique. Reste à se rapprocher de cette Europe de l'Idéal, définie au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Jacques Delors, interview dans
Phosphore, n° 58, 1985.



Thomas
 Morus



Indice du P.I.B./hab.	1970	1986
U.S.A.	157	142
Japon	94	109
C.E.E.	100	100

1986	Superficie	Population
U.S.A.	9,4 M km ²	234 M hab.
U.R.S.S.	22,4 M km ²	272 M hab.
C.E.E.	2,25 M km ²	322 M hab.
Japon	0,38 M km ²	121 M hab.

Avec ces indications, réalisez un graphique en barres. Pourquoi le dessinateur a-t-il représenté le Japonais si gros, alors qu'il est au 2^e rang ? Comment se situe l'Europe dans ce match ?

I. Catch à trois : l'Europe en position de faiblesse en 1986. (D'après, *l'Expansion*, oct.-nov. 1986.).



« Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le véritable arbitrage d'un grand sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le parlement est à l'Angleterre, ce que la diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France !... Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les États-Unis d'Amérique, les États-Unis d'Europe, placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur... »

Extrait du discours de Victor Hugo au Congrès de la Paix de 1849.

1. Victor Hugo, visionnaire de l'Europe.



Fig. 4: Bruxelles (Belgia). Comisia Europeană propune legi și aplică hotărârile luate de Consiliul de miniștri.



Fig. 2: Drapelul Uniunii Europene.



Fig. 3: Robert Schuman, om politic francez, a fost unul dintre fondatorii Uniunii Europene.



Fig. 6: Luxemburg. Consiliul de miniștri al Uniunii Europene ia hotărâri pe baza propunerilor Comisiei Europene și ale Parlamentului.



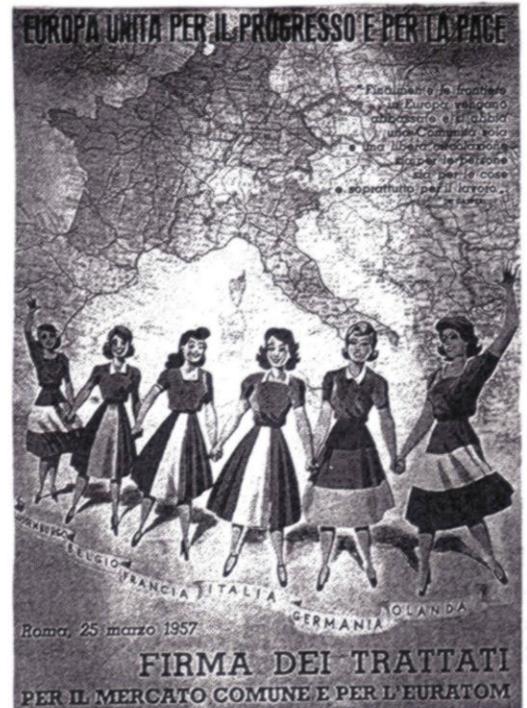
Țările Europei în organizații internaționale





518

4 Le Parlement européen et la répartition des sièges par pays.

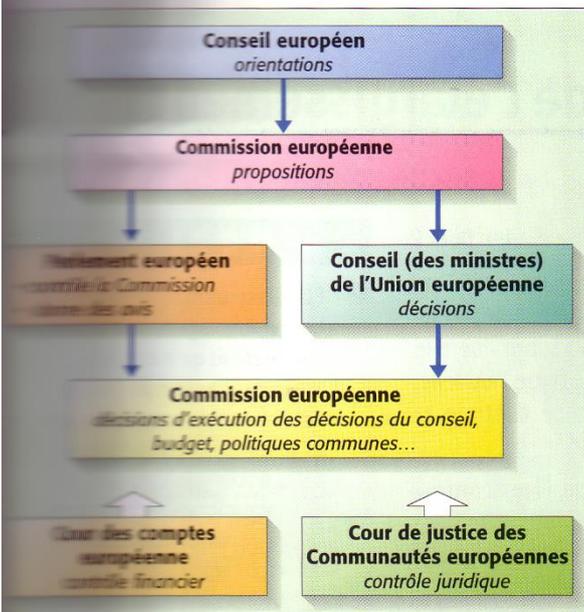


1. 1957 : l'Europe des Six.

6 L'Europe au pluriel

« Difficile de minimiser les contraintes matérielles qui pèsent sur les travaux parlementaires. La dispersion des lieux de travail est la première : d'abord parce que le transport des dossiers, les déplacements de personnel et ce déménagement toujours recommencé absorbent, dit-on, 15% des besoins en personnel de l'Assemblée. L'autre obstacle est celui de la multiplicité des langues. Neuf langues officielles sont utilisées dans l'hémicycle et dans la rédaction de tous les documents de travail : l'allemand, l'anglais, le danois, le français, le grec, l'italien, l'espagnol, le portugais et le néerlandais. La traduction simultanée donne un rythme uniforme à tous les débats et tue tous les mots d'humour. »

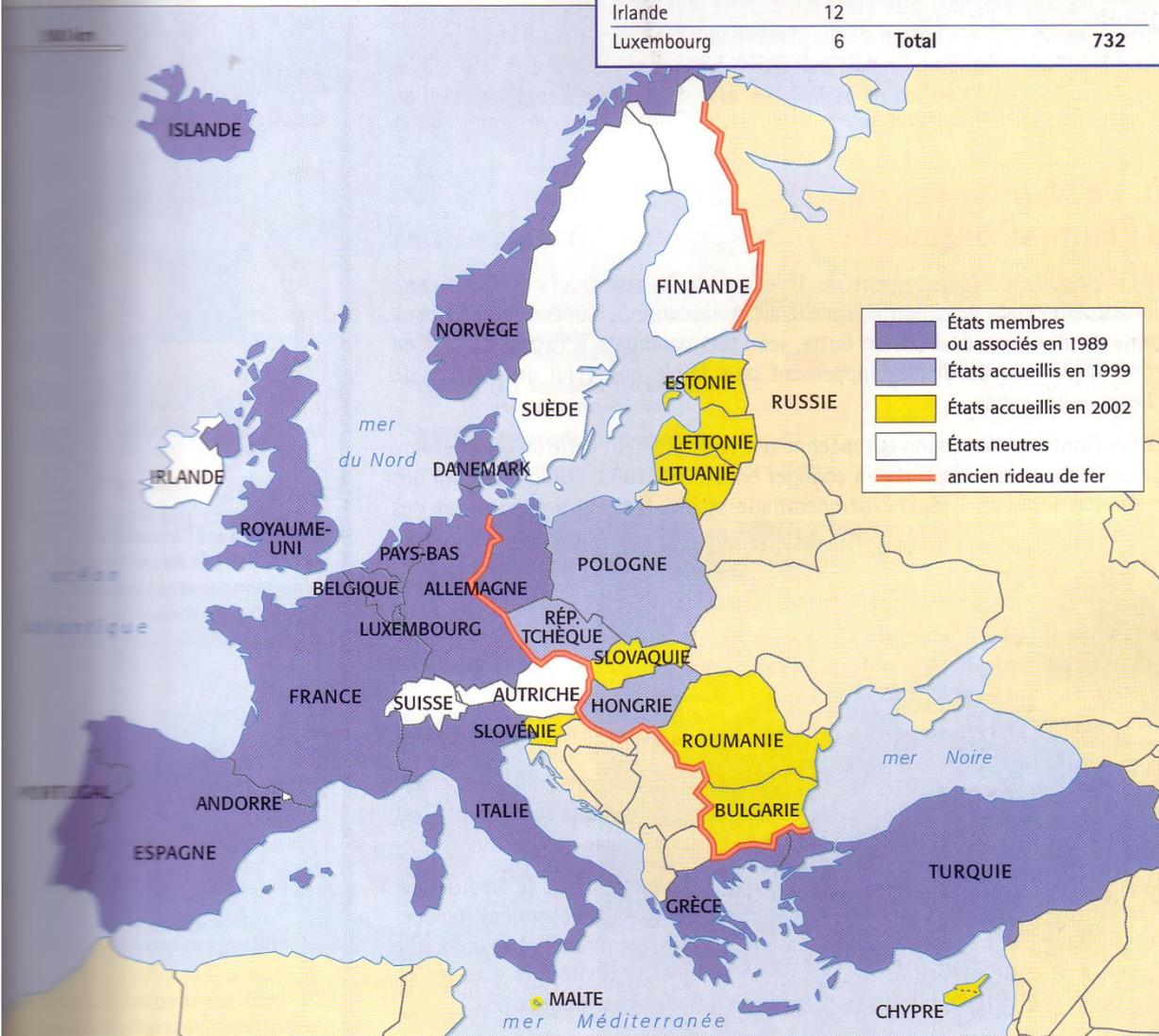
J. Fortier, *Les deuxièmes élections européennes* (Le Monde, Dossiers et documents, avril 1987).



Le fonctionnement des institutions européennes.

2 Le Parlement européen. La répartition est proportionnelle au poids démographique des États.

États membres	sièges	États candidats	sièges
Allemagne	99	Pologne	50
France	72	Roumanie	33
Italie	72	Hongrie	20
Royaume-Uni	72	République tchèque	20
Espagne	50	Bulgarie	17
Pays-Bas	25	Slovaquie	13
Belgique	22	Lituanie	12
Grèce	22	Lettonie	8
Portugal	22	Slovénie	7
Suède	18	Chypre	6
Autriche	17	Estonie	6
Danemark	13	Malte	5
Finlande	13		
Irlande	12		
Luxembourg	6	Total	732



COITAN en Europe. L'UE s'est aussi dotée d'une force armée de 60 000 hommes.

Țăranii români despre mierea și fierea integrării europene

"Să fim euro-optimiști!"

Semnarea Tratatului de Aderare a României la Uniunea Europeană, eveniment istoric de o importanță capitală pentru destinul țării, a trecut aproape neobservată, din pricina crizei ostacilor din Irak și a decesului Sfântului Părinte Ioan Paul al II-lea. Poate niciodată în ultima sută de ani, luna aprilie nu a fost atât de plină de evenimente de natură să schimbe România și întreaga lume. Cu toate că opoziții noastre tradiționale – nostalgicii imperiilor austriece, germani și unguri – au votat contra, declanșând ostilități antiromânești de proporții în presa occidentală, numărul de voturi a fost copleșitor, în favoarea aderării tandemului româno-bulgar. Impresia a fost că, deși unii ne vor după ușă, "cineva" ne vrea cu tot dinadinsul "în rândul lumii". Așadar, intrând în linie dreaptă pe calea ce ne-a fost deschisă, este pentru prima oară când politica externă românească operează cu certitudinile și nu cu oscilațiile de tip oriental, specifice unei diplomații aflate mereu în zodia Racului (un pas înainte, doi pași înapoi). Această situație nouă pentru politicienii români are un corespondent și în viața reală a țării, dar mai ales în viața țărănilor noștri, expuși cu prioritate la chinurile integrării. Aflată într-un proces accelerat de pierdere a identității, țărâna noastră va fi lovită în plin, atât de mierea, cât și de fierea revărsate din cerul cu stele al Bruxelles-ului. În consecință, lucrul cel mai bun pe care-l au de făcut guvernanții în această clipă este procurarea unei cantități cât mai mari de "anestezic", vechind ca intervenția chirurgilor europeni asupra românilor să doară cât mai puțin și, mai ales, să nu fie mortală. În ceea ce-i privește, agricultorii nației au început să-și dea seama că nu mai e de glumit: după colectivizarea din anii '60 (sec. XX), vine asupra lor europeanizarea din anii '10 (sec. XXI), care lasă să se întindă de pe acum umbra de sacrificii. Cu toate

unul, sunt dezgustați. Să vreau să schimb cultura, să trec pe plante tehnice, dar cine să le cumpere? Chiar că mă gândesc să închid ochii și să dau pământul la fermă, să-l lucreze alții mai tineri, așa cum doare doamna asta, Europa. Amin".

CONSTANTIN BANU

Fermier și întreprinzător din comuna Bada de Fier, județul Gorj

"Intrarea în UE va spori șansele agricultorilor de a munci în satul lor ca fermieri"

– În urmă cu cinci ani, mi-ai vorbit de intenția de a construi o fermă modernă și o fabrică de lactate. Vi s-a împlinit visul?



– Tot printr-o firmă a baronului, la prețul impus de el. Slavă Domnului că se schimbă situația. Când ne-am

rice ce se face țărăniimii: despăgubirea foștilor membri cooperatori pentru bunurile cu care s-au înscris forțat în C.A.P.: pluguri, grape, cultivateatoare, tractoare, batoze, boi, cai, căruțe, butii de vin și țuică etc. Rromii și-au recuperat aurul confiscat; foștii patroni și-au primit, în natură sau în acțiuni, fabricile naționalizate; urmașii bogătașilor au fost despăgubiți, în bani sau în natură, pentru conacele, morile, atelierele, gaterile și fabricuțele din mediul rural; regele Mihai și-a primit, și este corect acest lucru, o parte din palate; chiar și securistul Păcea a fost cadourisit cu milioane de dolari de către stat. Numai la badea Gheorghe și la badea Ion nu s-a gândit nimeni. Despăgubirea la care mă refer ar capitaliza pur și simplu țărâna noastră, ar fi o subvenție meritată, care ar permite suportarea exigentelor europene cu mai mult curaj și demnitate.

– Ca fost profesor, locuți la țară, muncii în grădina de legume. Vecinii, mai puțin informați, vin și vă întreabă cum va fi în Europa. Ce le răspundeți?

– Să fim euro-optimiști. De aceea, le spun că, pentru prima dată în istorie, șansa de a scăpa de sărăcie se arată la orizont. Bineînțeles, nu prin cadourile făcute de contribuabilii occidentali, ci prin muncă proprie, la care se vor adăuga învățătura și ajutorul efectiv, financiar și logistic, din partea comunității economice în care intrăm. Și nici peste noapte, ci în câțiva ani. Ca să priceapă mai bine, le

acestea, dacă guvernanții se vor implica mai mult în comunicarea cu poporul, există speranța într-o tranziție suportabilă, cu o cotă de beneficii și nu doar de sacrificii. Cel puțin așa cred unii dintre cei vizati direct de acest proces, țărani din diferite zone ale țării, prieteni mai vechi sau mai noi ai revistei "Formula AS".

CONSTANTIN VINTILĂ

Cultivator de cartofi din comuna Lăca, județul Brașov

"Până om lua-o pe brazda cea bună, riscăm să ne dăm sufletul"

– Ce credeți că îi așteaptă pe țărani după integrarea europeană din 2007?

– Pentru noi, țărâni români, Europa nu va veni cu tava, să zică: ia, române, umple-ți buzunarul de bani!



Mă ia ameteala când mă gândesc câte ne așteaptă într-un timp atât de scurt. Nu vom mai deține prea mult din țara asta. Babele noastre din comună, cu 300.000 de lei pensie, vor fi forțate de împrejurări să-și dea pământul fermierilor tineri, români, dar nu numai: francezii, englezii, italienii abia așteaptă momentul. Va fi mare incurcătură; până om lua-o pe brazda a bună, riscăm să ne dăm sufletul. E mult și e greu până departe, cu benzina care

ajunge la 40.000 de lei, mai scumpă decât în Austria și Grecia.

– Se spune că întreaga națiune va trebui să facă mari sacrificii. Vă e teamă?

– Din câte înțeleg, sacrificiile vor apăsa într-adevăr pe toată suflarea neamului, dar masa de la jumate în jos, adică mijlocașii și săracii, își va lua cea mai mare porție de suferință, așa cum s-a întâmplat întotdeauna în istorie. Mă uit cu jale la hambarele mele pline cu cartofi de sământă, soi roșu de Sfântu Gheorghe. Când am cumpărat, am plătit 12.000 – 14.000 de lei kilogramul. Acum nu pot să vând nici cu 1.000 (una mie) de lei kilogramul! Cine a mai pomenit atâtă batjocură? Ca să nu mai vorbesc de cartofii de consum, pe care abia îi vând cu 3.500 de lei, după ce guvernauții au aprobat importuri subvenționate din Europa. În cazul asta, mâine, poimăine, țărâni pier, sunt scoși la pensie, terminați, strănși de gât. Eu,

apropt de Europa, e mai ușor pentru vasa noastră, dar proiectul fermei mele întâmpină alte obstacole: standardele UE, mult mai ridicate și mai exigente decât ar fi fost în urmă cu doi – trei ani. Ca să construiești astăzi, trebuie să cheltuiești mult mai mult. Veghează asupra ta ochii expert al domnilor școlți la Bruxelles. Ce-i de făcut? Înțeleg că trebuie să ne supunem, să acceptăm faptul că viața în Europa are costuri mari. Dar pentru noi, țărâni, ele vor fi greu de suportat, cel puțin la început.

– Baronul nu mai dictează, banii de la Sapard vă așteaptă, sunteți încă tineri. Veți construi, totuși, ferma?

– Într-adevăr, noua filosofie a Agenției Sapard (de fapt, filosofia este veche, dar mafia locală a împiedicat-o să funcționeze) a devenit operațională: pentru prima dată în istoria recentă a Gorjului, se acordă credite nerambursabile, doar pe bază de concurs de proiecte, indiferent de ochii celui care face o cerere. S-a instalat normalitatea, așa cum cere Europa. Dacă, așa cum am citit în "Formula AS", ministrul Agriculturii, Gheorghe Flutur, înființează băncile rurale de credit agricol, oferindu-mi șansa de a împrumuta partea mea din finanțarea proiectului, atunci se schimbă situația, nu voi putea sta pe margine.

– Vă legați, deci, speranța de un proiect guvernamental. Făina se va măcina însă la morile din Bruxelles. La asta nu v-ați gândit?

– Nu sunt prea lămurit cum vor merge lucrurile, dar cred că intrarea în UE va spori șansele agricultorilor de a munci în satul lor ca fermieri. Or, fermieri nu pot fi decât tinerii, pe când pe bătrâni îi așteaptă mari și neplăcute surprize. Însă eu zic să privim pentru moment partea plină a paharului.

SABIN ROGOJANU

Pensionar, consilier local, mic fermier din Cărbunești Sat, județul Gorj

"Toți și-au primit înapoi bunurile și proprietățile, numai la badea Gheorghe și la badea Ion nu s-a gândit nimeni"

– În prima fază a integrării europene vor fi afectate în special zonele sărace, cum e Gorjul. Ce ar trebui să facă guvernauții pentru a crește șansele unui echilibru între regiunile agricole?

– Prima urgență este rezolvarea situației proprietății. În acest context, dacă tot intrăm pe ușa din față în Europa, se impune rezolvarea unei nedreptăți isto-



investesc câteva mii de euro (jumătate împrumutați de la o bancă, jumătate primiți gratis din fondurile europene). Vreau să fac o stupină, unde să produc miere ecologică pentru Europa. M-am înscris deja la cursuri – prima condiție ca să-ți fie acceptat proiectul – și nu mi-e rușine să învăț la 64 de ani. După părerea mea, sărăcia este în primul rând rezultatul unei mentalități. Consătenii mei vor fi nevoiți să nu mai gândească în acești termeni, iar dacă UE va schimba fi și numai acest păcătos mod de gândire, merită să intre în viața noastră.

SOFICA ȘANDRU

Țărăncă din comuna Șăcelu de Pădure, județul Mureș

"Părerea mea e că a fi vai de capul nostru"

– A venit momentul să pășim cu hotărâre spre Europa. Cum se vede această "excursie" cu sens unic, de la Șăcelu de Pădure?

– D'apăi, eu știu ce-i aia? Cum merem? A fi mai bine, ori mai rău? Amu', pe la noi s-o mai mestecat binele cu răul, dar mă tem că acolo va fi maaai rău... Ai văzut că s-or scumpi toate alea, zice ca-n Europa. De ce ca-n Europa? De ce nu stau cu țara lor fiecare? Aud că schimbă banii, ca să fie ca-n Europa. Nu pot înțelege de ce zic că ăștia sunt "lei vechi". Nu-s bugăt de noi? De ce nu-i lasă? Eu îi văd tare faini, sunt nou-nouți când vine pensioara. Dar ei, nu, că așa ne cere Europa. Părerea mea e că a fi vai de capul nostru. Lumea asta mere tot în jos... Dar în capul ăsta bătrân mă gândesc câte una dată și altfel: poate să fie mai bine, domnule! Noi poate nu pricepem, că noi nu știm de Europa și de aia, dar eu cred că așa, Traianu, face bine ce face, și ăialaltă, pe lângă el, n-au altă cale s-aleagă. Dacă-l ascultă, a mere treabă și-a hi mai bine. Dumnezeu să ne ție, că fără El nu-i speranță de nici un fel.



ION LONGIN POPESCU

Une constitution pour l' Europe

L'Europe n'a jamais eu de Constitution. Son fonctionnement est régi par les milliers de pages de traités qui se juxtaposent les uns aux autres. Pour rationaliser le fonctionnement de l' Union européenne élargie, les Etats membres ont mandaté une Convention sur l' avenir de l' Europe pour établir le texte d'une future Constitution.

Préambule

Il établit que l' Europe est fondée sur < l'égalité des êtres, la liberté, le respect de la raison >, ajoutant que < les peuples de l' Europe sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d' une manière sans cesse plus étroite, à forger leur destin commun >.

Une Convention

Jusqu' en 2009, le fonctionnement de l' Union européenne à 25 puis à 27 est assuré par le traité de Nice. Signé en 2000, celui-ci institue une règle du jeu provisoire et complexe. Mais après? Sous la présidence de l' ancien président français Valéry Giscard d' Estaing, la Convention fut chargée en 2002- 2003 de < s' interroger sur la finalité du projet européen > et surtout de rédiger un projet de Constitution. La Convention, cette assemblée de 105 personnalités représentant les 28 gouvernements (les 25, plus la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie), les parlements nationaux et le Parlement européen, ainsi que la Commission, n' avait pas des pouvoirs spécifiques ni de droit de vote sur le texte, qui doit être adopté par les gouvernements puis ratifié par chaque État. Parfois par referendum.

Consensus

Certains points font l'objet d'un consensus entre gouvernements. Parmi eux, l'idée d' un ministre européen des Affaires étrangères, vice- président de la Commission. Nommé pour cinq ans par le Conseil, avec l' accord de la Commission, il personnifiera la diplomatie de l' Union. Au sein du collège des commissaires, il bénéficiera d' un statut spécial l' autorisant à recevoir des instructions des gouvernements. En cas de démission du collège, il gardera ses fonctions au sein du Conseil et pourra même être reconduit à son poste de viceprésident de la Commission.

Autre consensus : un président du Conseil stable. Élu par les chefs d'État et de gouvernement pour un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois, il représentera l' Union. Il préparera et animera les travaux du Conseil. Sa fonction met un terme aux présidences semestrielles de l' UE. Point critiqué : cela instaure un exécutif à deux têtes , avec un risque de concurrence avec le président de la Commission.

Une union plus <flexible>

Dans le texte préparé par la Convention, un article permet à certains pays de rester à l' écart de politiques qu' ils refusent. Une < clause de sortie > permettra aux États de quitter volontairement l' Union.

Divergences

Plusieurs litiges importants ont conduit à un premier échec des discussions entre gouvernements (sommet de Bruxelles, décembre 2003). Parmi eux : la pondération des voix au Conseil alors que le vote doit devenir la procédure ordinaire dans l' Europe élargie. Le pouvoir de blocage d' un Etat dépend du nombre de voix qui lui sont accordées. Le texte limite les possibilités de blocage et donne un avantage aux pays les plus peuplés (notamment à l' Allemagne) pour faire passer une décision, ce que l' Espagne et la Pologne ont refusé, repoussant à 2004 ou 2005 l' adoption de la Constitution. Autre point conflictuel : la composition de la Commission. Par souci d' efficacité, le projet de Constitution prévoit d' instaurer, à partir de 2009, une Commission resserée à 15 membres de l' UE réclament le maintien d' un commissaire de plein droit par Etat. Enfin, 8 pays (notamment l' Espagne, la Pologne et l' Italie) réclament une référence aux racines chrétiennes de l' Europe dans le préambule de la Constitution, alors que le texte de la Convention mentionne < les héritages culturels, religieux et humanistes > de l'Europe. La France, la Belgique et les pays nordiques s'y opposent.

La Convention a rédigé un projet de Constitution ambitieux. Mais les affrontements entre les gouvernements qui doivent l' adopter sont encore très nombreux.

Les droits du citoyen européen

Toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre est considérée comme citoyen de l'Union européenne. Cette citoyenneté ne remplace pas la citoyenneté nationale ; elle s'y ajoute et la complète avec les droits particuliers qui lui sont attachés.

Quatre droits spécifiques

Etre citoyen européen confère le droit de vote et d'éligibilité : tout citoyen européen a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales ainsi qu'aux élections au Parlement européen dans l'Etat membre où il réside.

Hors des frontières de l'Union européenne, la citoyenneté européenne ouvre droit à la protection diplomatique ou consulaire de n'importe lequel des Etats membres. Si, par exemple, la République française n'est pas représentée dans le pays où voyage un ressortissant français, ce dernier peut trouver refuge sur place, auprès de l'ambassade allemande.

La liberté de circulation et de séjour sur tout le territoire de l'Union est l'un des acquis communautaires. Consacré par les accords Schengen (1990), il implique, pour les personnes physiques ressortissantes de l'Union européenne, la possibilité de se déplacer sans contrôle d'un pays à l'autre et de séjourner sans restriction dans l'Etat membre de leur choix, sous réserve des limitations prévues par la législation communautaire. La plupart de dispositions relatives à la libre circulation des personnes seront appliquées le 1-er mai 2004.

La citoyenneté européenne confère un droit de pétition et de recours auprès du médiateur européen. A tout moment, le citoyen de l'Union européenne peut s'adresser aux députés européens pour leur faire part de ses préoccupations ou de ses espoirs. Plus formellement, les citoyens européens peuvent exercer, individuellement ou en groupe, leur droit de pétition et adresser au président du Parlement européen leurs doléances sur des sujets relevant de la Communauté européenne. Les pétitions sont un élément important de la vie démocratique européenne : chaque année, le Parlement européen est destinataire de plusieurs milliers de pétitions.

Vers une administration européenne transparente

La citoyenneté européenne ne serait pas complète sans un droit d'accès aux documents administratifs qui organisent la vie des citoyens européens. C'est pourquoi le traité d'Amsterdam prévoit que les documents du Conseil des ministres, du Parlement européen et de la Commission européenne soient désormais accessibles aux particuliers.

Demain, des patriotes européens ?

Conscient des progrès déjà réalisés en matière de citoyenneté, le chancelier Gerhard Schröder a proposé de rédiger une Constitution de l'Union européenne d'ici à 2004. Mais seul un «patriotisme européen», comme le souligne le philosophe Jean Marc Ferry, «peut lui donner un sens». Le patriotisme historique des Français («la nation est un âme», Ernest Renan) et des Allemands (le «patriotisme constitutionnel» de Jürgen Habermas, rappelant l'attachement aux valeurs fondamentales de l'Etat de droit démocratique) peuvent permettre de développer une culture morale commune, où la citoyenneté conduit les peuples à partager le même patriotisme européen.

Les droits de l' homme

Les droits de l' homme mobilisent aussi bien les citoyens européens que le Parlement lui-même. Ils font l' objet d' une attention permanente de la part de celui-ci.

La quête de la paix

Chaque année, les députés européens consacrent à cette question deux rapports : le premier dresse un état des lieux des droits de l' homme dans l' Union européenne, le second concerne les pays tiers à l' Union européenne. Les députés européens manifestent également la plus grande inquiétude pour les populations en proie à la guerre. Par exemple, une délégation du Parlement européen a rencontré des femmes et des hommes en Algérie et a constaté sur la place la situation des victimes. Les membres de la délégation ont entamé un dialogue, afin d' essayer d' apporter des solutions aux problèmes rencontrés par ce pays et par ses habitants.

Les droits des minorités

En Europe, certaines minorités ne jouissent pas des mêmes droits que les autres citoyens. Le Parlement européen soutient les projets des associations pour l' intégration des minorités, comme les Roms, à Seville (Espagne), par exemple : l' Union Romani promeut le flamenco comme vecteur d' intégration.

Le prix Sakharov

Pour symboliser cet attachement aux droits fondamentaux, le président du Parlement décerne chaque année le prix Sakharov, qui récompense la contribution d' une femme ou d' un homme en faveur des droits de l' homme. En 1998 son récipiendaire a été le Kosovar Ibrahim Rugova.

Le droit d' asile

Dans l' Union européenne, il n' existe pas, pour l' heure, de procédure unique d' asile. Pourtant, les députés européens considèrent que le problème des sans-papiers doit être résolu. Ils se sont exprimés en faveur d' une solution à la fois respectueuse des droits imprescriptibles des personnes concernées, du droit de réunification des familles et de leur sécurité. A l' initiative des députés européens, certains Etats membres de l' union européenne ont considérablement amélioré le traitement des demandeurs d' asile. Quant aux ressortissants des pays tiers qui se trouvent légalement sur le territoire de l' Union européenne, le Parlement européen est d' avis qu' ils puissent s' y déplacer librement. Les 908 Kurdes échoués avec le bateau de passeurs l' *East Sea*, en février 2001, a relancé la problématique européenne du franchissement des frontières et notamment la procédure de droit d' asile et le statut de réfugié politique accordé à des populations cherchant, en l' occurrence, un nouveau moyen de rejoindre l' Allemagne, où d' autres Kurdes fuyant les persécutions irakiennes se sont déjà réfugiés. L' immigration attendue, pour des raisons économiques, dans les dix prochaines années, posera peut-être le problème de l' actualisation des accords de Schengen.

La protection des enfants

Depuis le siècle dernier, l' enfance est considérée comme la catégorie la plus fragile de notre société et la plus précieuse. Le Parlement européen se mobilise pour que l' exploitation sexuelle des enfants soit éradiquée et le soutien aux victimes plus largement financé. La lutte contre les mines antipersonnel, mutilant en majorité des enfants est un autre cheval de bataille des députés européens. Le Parlement européen milite en faveur de l' interdiction totale de ces engins et finance, comme à Barrya Luka en République fédérale de Yougoslavie, des centres de réinsertion.

Le refus de toute discrimination

La discrimination n' est pas seulement raciale ou religieuse, elle peut se fonder également sur le sexe. En cette matière, le Parlement européen lutte pour le strict respect de l' égalité concernant, notamment, l' accès au travail, la formation professionnelle ou encore les promotions au sein des entreprises.

Le traité d' Amsterdam prévoit de combattre toute discrimination fondée sur l' origine ethnique, les croyances religieuses, le sexe, le handicap, l' âge ou l' orientation sexuelle.

Pièce de 1 euro

Diamètre :	23,25 mm	Poids :	7,50 g	Tranche :	Secteurs lisses + secteurs cannelés
Epaisseur :	2,33 mm			Métal :	Couronne (jaune) maillechort Centre (blanc) cupronickel sur âme nickel
Maillechort = 75%Cu 20%Zn 5%Ni				Cupronickel = 75%Cu 25% Ni	

Face commune



L'Union Européenne

Allemagne



L'Aigle

Autriche



Mozart

Belgique



Le Roi Albert II

Espagne



Le Roi Juan Carlos Ier

Finlande



Joutsen (oiseau national finlandais)

Face commune

FRANCE



L'Union Européenne



L'Arbre

Grèce



La chouette d'Athènes
(pièce antique de 4 drachmes)

Irlande



La Harpe

Italie



L'Homme de Léonard de Vinci

Face commune

Luxembourg



Le Grand-Duc Henri

Monaco



L'Union Européenne



Princes RAINIER et ALBERT

Pays-Bas

Portugal



La Reine Béatrix



"Palavra-Sinal Portugal"
(símbolo real d'Alfonse Henriques) 1144

Saint Marin



Armoiries de la République de Saint Marin

Vatican



Pape Jean-Paul II

Euro - Pièce de 50 centimes

Diamètre :	24,25 mm	Poids :	7,80 g	Tranche :	Cannelée
Epaisseur :	2,38 mm			Métal :	Or nordique (89% Cu, 5% Al, 5% Zn, 1% Sn)

Face commune



L'Union Européene

Allemagne



Porte de Brandebourg

Autriche



La Sécession

Belgique



Le Roi Albert II

Espagne

Finlande



Miguel de Cervantès



Le Lion (symbole de l'Etat)

Face commune



L'Union Européenne

FRANCE



Nouvelle Semeuse

Grèce



Eleftherios Venizelos (1864-1936)
Premier ministre

Irlande



La Harpe

Italie

Luxembourg



Statue équestre de l'empereur Marc-Aurèle

Face commune



Le Grand-Duc Henri

Monaco



L'Union Européenne



Sceau de Monaco

Pays-Bas



La Reine Béatrix

Portugal



"Palavra-Sinal Portugal"
(símbolo royal d'Alfonse Henriques) 1142

Saint Marin



Forteresse de Saint Marin

Vatican



Pape Jean-Paul II

Euro - Pièce de 1 centime

Diamètre :	16,25 mm	Poids :	2,30 g	Tranche :	Lisse
Epaisseur :	1,67 mm			Métal :	Acier revêtu de cuivre

Face commune



Globe terrestre

Allemagne



Feuille de chêne

Autriche



Gentiane

Belgique



Le Roi Albert II

Espagne



Saint Jacques de Compostelle

Finlande



Le Lion (symbole de l'Etat)

Face commune



Globe terrestre

FRANCE



Nouvelle Marianne

Grèce

Irlande



Trirème d'Athènes



La Harpe

Italie



Castel del Monte

Face commune

Luxembourg



Le Grand-duc Henri

Monaco



Globe terrestre



Armoiries de Saint Charles

Pays-Bas



La Reine Béatrix

Portugal



"Palavra-Sinal Portugal"
(symbole royal d'Alphonse Henriques) 1134

Saint Marin



La tour "Il Montale" (XIII siècle)

Vatican



Pape Jean-Paul II